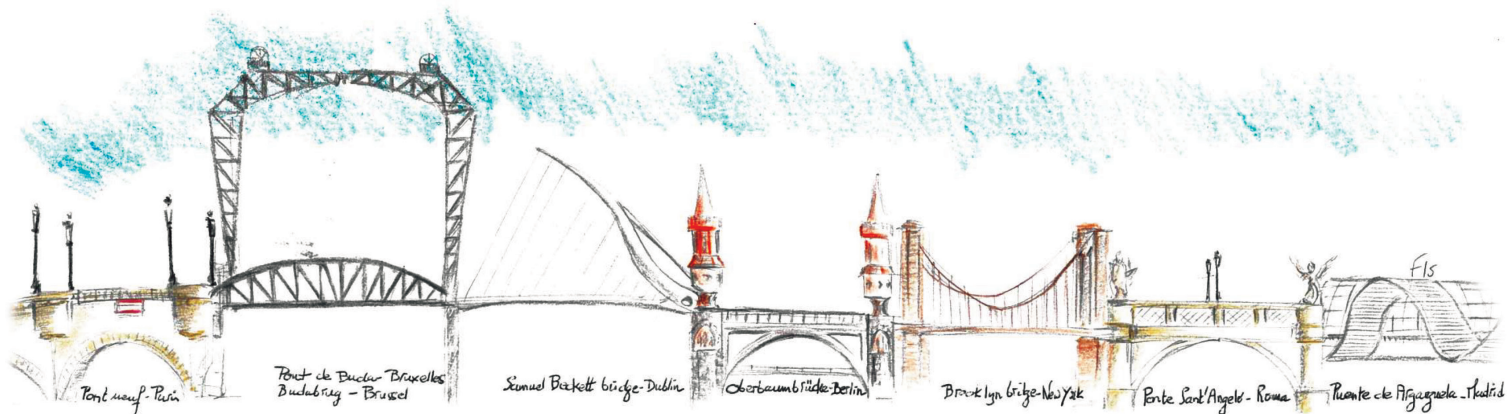




S1 2018

R A P P O R T F I N A N C I E R

DEXIA
CRÉDIT
LOCAL

DCL

SOMMAIRE

I. RAPPORT DE GESTION	3
1.1. PROFIL FINANCIER	3
1.2. REPORTING FINANCIER	4
1.3. GESTION DES RISQUES	12
 II. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS	 19
 III. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE	 56
 IV. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE	 57

RAPPORT DE GESTION ⁽¹⁾

PROFIL FINANCIER

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ – FORMAT ANC		
<i>en millions d'EUR</i>	S1 2017 IAS 39	S1 2018 IFRS 9
Produit net bancaire	113	-66
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	-242	-238
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	-129	-304
Coût du risque	-5	50
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	8
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS	-134	-246
Impôts sur les bénéfices	-49	-6
RÉSULTAT NET	-183	-252
Intérêts minoritaires	4	-5
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	-187	-247

PRINCIPAUX AGRÉGATS DE BILAN – FORMAT ANC			
<i>en millions d'EUR</i>	30/06/2017 IAS 39	31/12/2017 IAS 39	30/06/2018 IFRS 9
TOTAL DE L'ACTIF	198 753	180 434	167 787
<i>Dont</i>			
Caisse et banques centrales	10 362	10 721	9 881
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	15 316	13 188	15 468
Instruments dérivés de couverture	5 396	4 985	4 627
Actifs financiers disponibles à la vente	13 434	10 830	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres			7 778
Titres au coût amorti			48 470
Prêts et créances sur les établissements de crédit	6 888	5 995	
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti ⁽¹⁾			31 986
Prêts et créances sur la clientèle	109 551	98 914	
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti ⁽¹⁾			47 908
Comptes de régularisation et actifs divers	34 309	30 547	504
TOTAL DES DETTES	194 795	176 162	161 152
<i>Dont</i>			
Banques centrales	90	0	0
Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	15 931	14 192	13 384
Instruments dérivés de couverture	29 674	27 858	25 219
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	38 936	31 760	31 975
Dettes représentées par un titre	94 795	89 654	86 259
CAPITAUX PROPRES	3 958	4 272	6 635
<i>Dont</i>			
Capitaux propres part du groupe	3 565	3 918	6 335

(1) Au 31 décembre 2017, le cash collatéral était repris dans le poste « Comptes de régularisation et actifs divers » (EUR 29 989 millions). Au 30 juin 2018, il est repris en « Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti » (EUR 27 664 millions) et « Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti » (EUR 375 millions).

(1) Les données du rapport de gestion ne sont pas auditées.

INTRODUCTION

Au cours du 1^{er} semestre 2018, Dexia Crédit Local a poursuivi activement les efforts engagés en matière de réduction et de simplification de son bilan, incluant notamment la vente de sa participation dans sa filiale en Israël et la fermeture de sa succursale au Portugal. En dépit des craintes concernant une possible escalade de mesures commerciales protectionnistes, Dexia Crédit Local a continué la réduction tactique de son portefeuille d'actifs commerciaux. Par ailleurs, la volatilité accrue au sein de la zone euro et les perturbations du marché en livre sterling dans le contexte du Brexit ont conduit à une forte variation de la volatilité comptable sur le semestre. La première application de la norme IFRS 9, entraînant un effet très positif sur le capital réglementaire de Dexia Crédit Local, constitue également l'un des éléments marquants du premier semestre.

1. ÉVÉNEMENTS ET TRANSACTIONS SIGNIFICATIFS

A. Avancées du plan de résolution ordonnée du groupe Dexia

Gestion dynamique du bilan et réduction des risques

Au 1^{er} semestre 2018, Dexia Crédit Local a poursuivi sa stratégie proactive de réduction du bilan. Celle-ci se matérialise par une réduction du portefeuille d'actifs commerciaux de EUR 7,6 milliards sur le semestre, dont EUR 3,8 milliards de cessions, EUR 0,4 milliard de remboursements anticipés et EUR 3,4 milliards d'amortissement naturel.

Dans le cadre de la réduction du risque de crédit, Dexia Crédit Local a vendu la quasi-totalité de ses expositions liées au Commonwealth de Porto Rico. L'exposition résiduelle de Dexia Crédit Local sur le Commonwealth de Porto Rico s'élève à EUR 5 millions au 30 juin 2018. Elle est entièrement couverte par un réhausseur de crédit de bonne qualité et est à échéance 2020.

Par ailleurs, l'exposition de Dexia Crédit Local sur la Turquie est désormais non significative, les derniers emprunts subordonnés de DenizBank ayant été remboursés fin février 2018.

Enfin, Dexia Crédit Local a profité de conditions de marché favorables pour céder, notamment, des expositions souveraines japonaises, des prêts municipaux français et américains, des covered bonds espagnols et des ABS sur prêts étudiants américains.

Cession de la participation de 58,9 % dans Dexia Israël Bank

Le 18 mars 2018, Dexia Crédit Local a cédé toutes ses actions dans Dexia Israel Bank (Dexia Israël). La vente a été réalisée au prix de NIS 674 par action et pour un montant total d'environ EUR 82 millions. Cette cession met un terme à la présence de Dexia en Israël, où le groupe était actif depuis 2001.

Avec cette vente, Dexia Crédit Local a mené à bien le programme de cession obligatoire de ses principales franchises commerciales, faisant partie des engagements pris par les États belge, français et luxembourgeois dans le cadre du plan de résolution ordonnée approuvé par la Commission européenne en décembre 2012. Elle constitue donc une étape importante dans l'exécution du plan de résolution ordonnée du groupe Dexia.

Simplification du réseau international

En 2016, dans une optique de simplification de sa structure opérationnelle, Dexia Crédit Local avait procédé à la fusion transfrontalière par absorption de sa filiale Dexia Sabadell ainsi qu'à la création simultanée de deux nouvelles succursales en Espagne et au Portugal. Le 29 juin 2018, Dexia Crédit Local a procédé à la fermeture de sa succursale à Lisbonne, après avoir finalisé le transfert des actifs vers son siège parisien.

Les mêmes travaux de centralisation sont en cours au niveau de la succursale de Madrid, ce qui devrait permettre sa fermeture au plus tard au cours du 1^{er} semestre 2019.

Par ailleurs, Dexia Crédit Local a procédé au transfert d'un portefeuille obligataire de EUR 3,6 milliards d'actifs non germaniques et des instruments de couvertures associés de Dexia Kommunalbank Deutschland (DKD) vers sa succursale de Dublin. Dans la foulée de cette restructuration, et comme mentionné dans le rapport annuel 2017 de Dexia Crédit Local, différentes options stratégiques pour l'avenir de DKD sont à l'étude, incluant notamment la vente de l'entité.

Renforcement du modèle opérationnel : mise en œuvre du contrat d'externalisation de services avec Cognizant

La mise en œuvre du contrat d'externalisation de services, signé entre Dexia Crédit Local et Cognizant le 4 octobre 2017, s'est poursuivie au cours du 1^{er} semestre 2018, avec le transfert, au 1^{er} mai 2018, des équipes en charge du back office marchés et crédits vers Cognizant. Le transfert des équipes en charge des technologies de l'information s'était fait en novembre 2017. Au total, 132 collaborateurs de Dexia Crédit Local ont été transférés.

Dexia Crédit Local a également choisi de confier le renouvellement et la gestion de l'infrastructure de son système informatique à Cognizant. Cette transaction fait l'objet d'un contrat distinct du précédent, qui porte également sur une durée de 10 ans. Sa mise en œuvre s'étendra jusqu'au 2^e trimestre 2019 et permettra de doter Dexia Crédit Local d'outils informatiques plus performants et de renforcer la continuité opérationnelle. Il facilitera, d'autre part, l'action de Cognizant, qui pourra travailler en synergie, au niveau de l'infrastructure et des applicatifs informatiques.

B. Évolution de la gouvernance de Dexia Crédit Local

Le 15 mai 2018, Gilles Denoyel a été nommé administrateur et président du conseil d'administration de Dexia Crédit Local, en remplacement de Robert de Metz, dont le mandat a pris fin. Gilles Denoyel est également administrateur et président du conseil d'administration de Dexia.

Le 6 septembre 2018, le conseil d'administration de Dexia Crédit Local a nommé Giovanni Albanese en qualité d'administrateur, directeur général délégué et directeur des Risques de Dexia Crédit Local, en remplacement de Johan Bohets, qui a fait part de sa volonté de quitter le groupe.

Les gouvernances de Dexia et Dexia Crédit Local étant intégrées, Giovanni Albanese est également administrateur exécutif et directeur des Risques de Dexia.

De nationalité italienne, Giovanni Albanese possède une solide expérience en gestion des risques, acquise au sein du groupe Unicredit où il a exercé, au cours des 12 dernières années, diverses fonctions dans les différents domaines de la gestion des risques. Auparavant, il a travaillé chez Mc Kinsey ainsi qu'auprès de divers cabinets de consultants. Il est titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'Université romaine de La Sapienza et de l'Université de Californie du Sud, ainsi que d'un MBA de l'université de Bocconi.

C. Non-reconduction de l'approche de supervision spécifique appliquée à Dexia à partir de 2019

Le 16 juillet 2018⁽¹⁾, la Banque centrale européenne (BCE) a informé Dexia que l'approche de supervision sur mesure, pragmatique et proportionnée qu'elle applique au groupe Dexia depuis 2015 ne serait pas renouvelée pour 2019. Cette décision s'inscrit dans le mouvement de convergence des exigences appliquées à Dexia vers le cadre général de supervision, amorcé en 2018.

A compter du 1^{er} janvier 2019, Dexia Crédit Local devra donc respecter l'ensemble des exigences réglementaires applicables aux institutions bancaires supervisées par la BCE, et ce à chaque niveau de consolidation. Le traitement du dépassement du ratio des grands risques demeure, par ailleurs, équivalent à celui décrit dans la communication du 5 février 2018, à savoir la déduction de son capital réglementaire CET1 de l'impact économique qu'engendrerait la remédiation à un manquement du respect de ce ratio⁽²⁾.

2. RÉSULTATS S1 2018

A. Présentation des états financiers consolidés résumés au 30 juin 2018 de Dexia Crédit Local

Continuité d'exploitation

Les états financiers consolidés résumés de Dexia Crédit Local au 30 juin 2018 ont été établis selon les règles comptables applicables en situation de continuité d'exploitation (*going concern*). Ceci suppose un certain nombre d'hypothèses constitutives du plan d'affaires sous-jacent à la résolution du groupe Dexia ayant fait l'objet d'une décision par la Commission européenne en décembre 2012. Celles-ci sont reprises ci-dessous :

- Les hypothèses macroéconomiques sous-jacentes au plan d'affaires sont révisées dans le cadre de revues d'ensemble biannuelles du plan. La mise à jour réalisée sur la base des données disponibles au 31 décembre 2017 et validée par le conseil d'administration de Dexia le 27 juin 2018 intègre les évolutions réglementaires connues à ce jour, dont le texte définitif de la CRD IV. Elle prend également en compte l'impact fortement positif sur le capital réglementaire de Dexia Crédit Local de la première application de la norme IFRS 9 à partir du 1^{er} janvier 2018, le ratio « Total Capital » de Dexia Crédit Local s'établissant à 22,1 % à fin juin 2018. Enfin, elle tient compte

(1) Cf. communiqué de presse Dexia du 26 juillet 2018, disponible sur www.dexia.com.

(2) Cf. communiqué de presse Dexia du 5 février 2018, disponible sur www.dexia.com.

du non-renouvellement, à compter du 1^{er} janvier 2019, de l'approche spécifique déployée par la Banque centrale européenne pour la supervision du groupe Dexia⁽¹⁾.

- La poursuite de la résolution suppose que Dexia Crédit Local conserve une bonne capacité de financement qui repose en particulier sur l'appétit des investisseurs pour la dette garantie par les États belge, français et luxembourgeois ainsi que sur sa capacité à collecter des financements sécurisés. Depuis fin 2012, Dexia Crédit Local a sensiblement réduit son besoin de financement, déployé un accès diversifié à différentes sources de financement et tiré parti de conditions de marché favorables afin de rallonger la maturité de ses passifs, dans une optique de gestion prudente de sa liquidité. Ceci lui permet notamment de maintenir un niveau de réserves de liquidité jugé adéquat avec la restriction de l'accès au financement de la Banque centrale européenne annoncé le 21 juillet 2017⁽²⁾. La dernière mise à jour du plan d'affaires prend en compte une révision du plan de financement reposant sur les dernières conditions de marché observables.
- Le plan d'affaires suppose le maintien de la licence bancaire des différentes entités et de la notation de Dexia Crédit Local.

Les révisions régulières du plan d'affaires conduisent à des ajustements par rapport au plan d'origine et entraînent dans le temps une modification significative de la trajectoire de résolution du groupe initialement anticipée, notamment en termes de profitabilité, de solvabilité et de structure de financement. À ce stade, ils ne remettent pas en cause la nature ni les fondamentaux de la résolution, ce qui justifie la décision d'établir les états financiers selon le principe de continuité d'exploitation.

Toutefois, sur la durée de la résolution du groupe, des incertitudes demeurent sur la réalisation du plan d'affaires :

- Ce plan est notamment susceptible d'être impacté par de nouvelles évolutions des règles comptables et prudentielles.
- Dexia Crédit Local présente une sensibilité à l'évolution de son environnement macroéconomique et aux paramètres de marché, dont notamment les taux de change, les taux d'intérêt ou les marges de crédit. Une évolution défavorable de ces paramètres dans la durée pourrait peser sur sa liquidité et son niveau de solvabilité via, par exemple, une hausse du montant du cash collatéral versé par Dexia Crédit Local à ses contreparties de dérivés ou un impact sur la valorisation d'actifs, de passifs financiers et des dérivés OTC, dont

les variations sont comptabilisées en compte de résultat et sont susceptibles d'entraîner une variation du niveau de capital réglementaire de Dexia Crédit Local.

- Dans le cas où la capacité d'absorption par le marché de la dette garantie par les États serait moindre, Dexia Crédit Local devrait alors recourir à des sources de financement plus onéreuses, ce qui impacterait directement la rentabilité prévue dans le plan d'affaires.
- Enfin, Dexia Crédit Local est exposé à certains risques opérationnels, propres à l'environnement de résolution dans lequel il opère.

Remplacement de la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » par la norme IFRS 9 « Instruments financiers » au 1^{er} janvier 2018

La norme IFRS 9 « Instruments financiers » est entrée en application le 1^{er} janvier 2018, en remplacement de la norme IAS 39. Cette norme comprend trois volets :

- Le premier concerne la classification et la valorisation des instruments financiers ;
- Le deuxième porte sur le modèle de provisionnement des actifs financiers ;
- Le troisième porte sur la comptabilité de couverture.

Classification et valorisation des instruments financiers

La norme IFRS 9 prévoit une classification et une valorisation des actifs en fonction du modèle de gestion retenu par la banque et des caractéristiques des actifs concernés.

Modèle de gestion

Le choix du modèle de gestion sous IFRS 9 a un impact sur les possibilités de classement des actifs financiers autorisées par la norme et, en conséquence, sur leur mode de valorisation. Trois modèles de gestion distincts sont retenus par la norme IFRS 9 :

- Modèle « Hold to collect », les actifs financiers étant détenus dans une optique de collecte des cash flows contractuels ;
- Modèle « Hold to collect and sell », les actifs financiers étant détenus dans une optique de collecte des cash flows contractuels, ainsi que dans une optique de cession ;
- Modèle « Other » dans le cas où l'intention de gestion ne correspond à aucun des deux modèles précédents (opérations de trading notamment).

(1) Cf. communiqué de presse Dexia du 26 juillet 2018, disponible sur www.dexia.com.

(2) La Banque centrale européenne a annoncé le 21 juillet 2017 la fin de l'accès à l'Eurosystème pour les structures de liquidation à partir du 31 décembre 2021.

Caractéristiques des actifs

Les caractéristiques des actifs financiers sont également déterminantes dans l'identification de leur classement comptable. En fonction de la complexité de leur structure et des cash flows qu'ils génèrent, les actifs financiers sont soit considérés comme SPPI (*Solely Payments of Principal and Interest*) pour les actifs les plus simples et les moins structurés, soit non-SPPI pour les actifs structurés et/ou complexes.

Sur la base de ces deux éléments, différentes classifications comptables sont offertes par la norme IFRS 9 :

- Actifs financiers au coût amorti : cette classification regroupe les actifs détenus dans une optique « Hold to collect » et considérés comme SPPI. Ces actifs sont valorisés au coût amorti ;
- Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres : cette classification regroupe les actifs détenus dans une optique « Hold to collect and sell » et considérés comme SPPI. Ces actifs sont valorisés à la juste valeur et les variations de valeur sont comptabilisées via les capitaux propres (*Other Comprehensive Income – OCI*) ;
- Actifs financiers à la juste valeur par résultat : cette classification regroupe les actifs dont l'intention de gestion ne correspond pas aux optiques « Hold to collect » et « Hold to collect and sell », ainsi que les actifs considérés comme non-SPPI. Ces actifs sont valorisés à la juste valeur et les variations de valeur comptabilisées en résultat.

Reclassements effectués par Dexia Crédit Local

En ligne avec son statut d'entité gérée en extinction, Dexia a majoritairement opté pour un modèle de gestion « Hold to collect ». En conséquence, les actifs comptabilisés comme « disponibles à la vente (*available for sale – AFS*) » sous IAS 39 ont été classés dans la catégorie « coût amorti » sous IFRS 9.

Par ailleurs, Dexia Crédit Local a identifié un portefeuille d'actifs de EUR 3,1 milliards pouvant faire l'objet d'une cession dans les années à venir. Ces actifs ont été classés dans la catégorie « juste valeur par capitaux propres » sous IFRS 9, de même que les actifs liquides détenus par Dexia Financial Products Services LLC.

Enfin, conformément à la norme, certains actifs non-SPPI ont été classés dans la catégorie « juste valeur par résultat » sous IFRS 9.

Conséquence des reclassements pour Dexia Crédit Local

Le classement de la majorité des actifs de Dexia dans la catégorie « Coût amorti » sous IFRS 9 implique un impact positif significatif lié à l'annulation des gains et pertes latents constatés en capitaux propres en IAS 39.

Ce classement a également pour conséquence une réduction et une modification de la sensibilité des fonds propres de Dexia Crédit Local aux variations des marges de crédit (*credit spreads*), la valorisation des actifs classés au coût amorti étant désormais insensible aux variations des marges de crédit. En particulier, la réduction de la sensibilité est notable sur les souverains italien et portugais. Une sensibilité résiduelle aux marges de crédit continue à exister, pour les actifs classés dans la catégorie « juste valeur par capitaux propres » ainsi que pour les actifs classés dans la catégorie « juste valeur par résultat » sous IFRS 9. Elle porte désormais principalement sur des ABS américains ainsi que sur des actifs des secteurs publics français et américains.

Modèle de provisionnement des actifs financiers

La norme IFRS 9 définit un nouveau modèle de provisionnement du risque de crédit pour les actifs comptabilisés dans les catégories « coût amorti » et « juste valeur par capitaux propres ». Les engagements hors bilan sont également soumis à ce nouveau modèle.

Sous IAS 39, le provisionnement au titre du risque de crédit était réalisé dès lors qu'un fait générateur était constaté. Sous IFRS 9, le provisionnement est désormais réalisé dès l'origination de l'actif, sur la base des pertes de crédit attendues.

Le modèle de provisionnement défini par IFRS 9 repose sur la distinction de trois classes d'actifs distinctes :

- La première (phase 1) correspond aux actifs pour lesquels le risque de crédit ne s'est pas détérioré depuis l'origination. Le niveau de provisionnement de ces actifs correspond à la perte attendue sur 12 mois.
- La deuxième (phase 2) correspond aux actifs pour lesquels le risque de crédit s'est significativement dégradé depuis l'origination, sans toutefois qu'un défaut n'ait été constaté. Le niveau de provisionnement de ces actifs correspond à la perte attendue sur leur durée de vie résiduelle.
- La troisième (phase 3) correspond aux actifs présentant un cas de défaut. Le niveau de provisionnement correspond aux pertes attendues sur la durée de vie de l'actif. Les actifs acquis alors qu'ils étaient déjà dépréciés sont également classés dans cette catégorie. Dans ce dernier cas, les modalités de calcul du niveau de provisionnement sont spécifiques.

Mise en œuvre du nouveau modèle de provisionnement par Dexia Crédit Local

La mise en œuvre de ce nouveau modèle de provisionnement du risque de crédit n'a qu'un impact limité au niveau de Dexia Crédit Local, se traduisant par une augmentation des provisions de l'ordre de EUR 200 millions.

Comptabilité de couverture

Dexia a retenu la possibilité de conserver les dispositions offertes par la norme IAS 39 en matière de comptabilité de couverture.

Impacts de la première application de la norme IFRS 9 par Dexia Crédit Local

Bilan consolidé

La 1^{re} application de la norme IFRS 9 se traduit par une hausse du total de bilan de EUR +2,6 milliards au 1^{er} janvier 2018, principalement due à l'annulation de la réserve AFS gelée.

Par ailleurs, conformément à la recommandation n°2017-02 du 2 juin 2017 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC), certains changements ont été apportés à la présentation des états financiers. Ces modifications portent principalement sur la création et la suppression de rubriques liées à la mise en œuvre d'IFRS 9 ainsi que la présentation

du cash collatéral sous les rubriques « Prêts et créances sur les établissements de crédit / la clientèle » et « Dettes envers les établissements de crédit / la clientèle » en IFRS 9 (cf. tableau en page 3).

Fonds propres comptables et réglementaires – ratios de solvabilité

L'application d'IFRS 9 génère un impact total net positif de l'ordre de EUR 2,6 milliards sur les fonds propres comptables de Dexia Crédit Local au 1^{er} janvier 2018, lié aux reclassements effectués et à la mise en œuvre du nouveau modèle de provisionnement, partiellement compensé par l'ajustement des traitements prudentiels (EUR -0,6 milliard).

En conséquence, le capital « Common Equity Tier 1 » et le « Total Capital » progressent respectivement de EUR 2,0 milliards et de EUR 1,9 milliard.

FONDS PROPRES COMPTABLES AU 1^{ER} JANVIER 2018

<i>en millions d'EUR</i>	
Fonds propres comptables – IAS 39	4 272
Impact du provisionnement du risque de crédit	-183
Impact de la modification des classes comptables	435
Annulation de la surcote/décote liée au reclassement des titres effectué historiquement en application de IAS 39 amendé	2 370
Autres	2
Fonds propres comptables – IFRS 9	6 897

CAPITAL RÉGLEMENTAIRE AU 1^{ER} JANVIER 2018

<i>en millions d'EUR</i>	IAS 39	IFRS 9
Fonds propres comptables	4 272	6 897
Traitements prudentiels	1 082	417
Capital « Common Equity Tier 1 »	5 354	7 314
Total Capital	5 629	7 485

RATIOS DE SOLVABILITÉ AU 1^{ER} JANVIER 2018

<i>en millions d'EUR sauf mention contraire</i>	IAS 39	IFRS 9
Actifs pondérés des risques de crédit	31 197	32 576
Actifs pondérés des risques de marché	980	980
Actifs pondérés des risques opérationnels	1 000	1 000
Actifs pondérés des risques	33 177	34 556
Capital « Common Equity Tier 1 »	5 354	7 314
Ratio « Common Equity Tier 1 »	16,1 %	21,2 %
Total Capital	5 629	7 485
Ratio « Total Capital »	17,0 %	21,7 %

(1) En décembre 2017, le Parlement européen a amendé la CRR et proposé aux établissements de crédit l'utilisation de dispositions transitoires (phase in), qui permettent d'étaler sur cinq ans l'impact sur les fonds propres résultant de la mise en œuvre du nouveau modèle de provisionnement IFRS 9 sur les ratios de solvabilité. Ces dispositions s'appliquent au montant de provisions additionnelles pour risque de crédit au 1^{er} janvier 2018 (phase in « statique »). Il s'applique également à tout montant additionnel de provisions liées aux actifs financiers classés en phase 1 et en phase 2 selon l'approche IFRS 9, constituées durant la période de transition de cinq ans (phase in « dynamique »).

Les actifs pondérés des risques augmentent de EUR 1,4 milliard, à la suite de la hausse de l'encours des EAD due à l'annulation de la réserve AFS.

En conséquence, les ratios « Common Equity Tier 1 » et « Total Capital » de Dexia Crédit Local s'élèvent à respectivement 21,2 % et 21,7 % au 1^{er} janvier 2018 contre 16,1 % et 17,0 % au 31 décembre 2017, soit une hausse de 5,1 % et 4,7 %.

Dexia Crédit Local a décidé d'opter pour les dispositions transitoires⁽¹⁾ permettant d'étaler sur cinq ans l'impact sur les fonds propres prudentiels résultant de la mise en œuvre du nouveau modèle de provisionnement IFRS 9. Cela lui permettra de lisser les effets sur le niveau de provisionnement du passage d'un actif d'une catégorie à une autre et d'atténuer l'éventuelle volatilité générée par le nouveau modèle de provisionnement sur les ratios prudentiels de solvabilité. En particulier, Dexia Crédit Local est sensible à un éventuel changement de phase du souverain italien.

B. Résultats consolidés S1 2018 de Dexia Crédit Local

Compte de résultat de la période (données non auditées)

Au cours du 1^{er} semestre 2018, Dexia Crédit Local a comptabilisé un résultat net part du groupe de EUR -247 millions.

Sur cette période, le produit net bancaire s'élève à EUR -66 millions, il comprend :

- La marge nette d'intérêt, qui correspond au coût de portage des actifs et au résultat de transformation, pour un montant de EUR 69 millions. La marge nette d'intérêt s'inscrit en diminution, notamment du fait de la réduction du portefeuille d'actifs, de la déconsolidation de Dexia Israël ainsi que de l'allongement des maturités de financement.
- Des commissions nettes de EUR -4 millions ;
- Les gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat, qui s'élèvent à EUR -198 millions. Ce montant s'explique par l'impact des variations des paramètres de marché au cours du semestre, en particulier lié à la valorisation des dérivés, marquée par l'évolution défavorable des spreads BOR/OIS en euro et en livre sterling et des swaps de devises à long terme (*Cross Currency Basis Swaps*) EUR/GBP. La CVA est également négative, sous l'effet d'un écartement des marges de crédit, notamment sur les contreparties bancaires.
- Des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres, pour un montant de EUR +62 millions, principalement dû à des gains sur cessions d'actifs.

- Des gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'instruments financiers au coût amorti, pour un montant de EUR -10 millions, dû à des cessions d'actifs et de passifs financiers.
- Le résultat net des autres activités, de EUR 16 millions, correspondant essentiellement à l'évolution des provisions pour litiges, à des gains et pertes sur litiges, ainsi qu'à la contribution volontaire au fonds de garantie des dépôts en Allemagne.

Les charges d'exploitation s'élèvent à EUR -230 millions. Ce montant inclut EUR -101 millions de taxes et contributions réglementaires, dont notamment la contribution de Dexia Crédit Local et de ses filiales en Allemagne et en Italie au Fonds de résolution unique (EUR -84 millions), la contribution au fond de résolution national italien (EUR -3 millions) et la taxe pour risque systémique (EUR -4 millions). En excluant les taxes et contributions réglementaires, les charges opérationnelles s'inscrivent en baisse par rapport au semestre précédent.

Les amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles atteignent EUR -8 millions.

Le coût du risque s'établit à EUR 50 millions. Ce montant positif s'explique principalement par des reprises de provisions consécutives à la cession d'expositions liées au Commonwealth de Porto Rico, ainsi que par la réévaluation des provisions sur les expositions classées en phase 2.

Les gains ou pertes nets sur autres actifs s'élèvent à EUR 8 millions, correspondant au gain réalisé sur la cession de la participation de Dexia Crédit Local dans Dexia Israël.

Le résultat avant impôts s'établit à EUR -246 millions.

Sur le semestre, la charge fiscale est de EUR -6 millions.

Le résultat attribuable aux intérêts minoritaires s'élève à EUR -5 millions conduisant à un résultat net part du groupe de EUR -247 millions sur le semestre.

3. ÉVOLUTION DU BILAN, DE LA SOLVABILITÉ ET DE LA SITUATION DE LIQUIDITÉ DE DEXIA CRÉDIT LOCAL

A. Bilan et solvabilité

Évolution semestrielle du bilan

Au 30 juin 2018, le total de bilan consolidé de Dexia Crédit Local s'élève à EUR 167,8 milliards, contre EUR 180,4 milliards au 31 décembre 2017. La forte baisse induite par la politique dynamique de réduction du

portefeuille d'actifs et l'évolution des paramètres de taux a été partiellement compensée par l'impact de la 1^{re} application de la norme IFRS 9 (EUR +2,6 milliards) (cf. section dédiée à la 1^{re} application de la norme IFRS 9).

Au cours du semestre, à taux de change constant et hors impact de la 1^{re} application d'IFRS 9, la diminution de l'actif du bilan est principalement liée :

- à la réduction de EUR -7,6 milliards du portefeuille commercial, dont EUR -4,2 milliards liés aux cessions d'actifs ou remboursements anticipés et EUR -3,4 milliards à l'amortissement naturel du portefeuille ;
- à une baisse de la juste valeur des actifs et des dérivés de EUR -4,3 milliards ;
- à une diminution de EUR -2,0 milliards du montant du cash collateral versé par Dexia Crédit Local à ses contreparties de dérivés ;
- à une réduction de EUR -2,0 milliards liée à la vente de Dexia Israël ;
- et à une légère réduction (EUR -0,9 milliard) du coussin de liquidité constitué par Dexia Crédit Local et placé en dépôt auprès des banques centrales.

Au passif, à taux de change constant et hors impact de la 1^{re} application d'IFRS 9, l'évolution du bilan se traduit principalement par :

- une réduction de EUR -10,0 milliards du stock des financements de marché ;
- une baisse de EUR -3,9 milliards de la juste valeur des passifs et des dérivés ;
- une réduction de EUR 2 milliards liée à la vente de Dexia Israël.

L'impact des variations de change sur l'évolution du bilan est légèrement positif, à EUR +0,5 milliard sur le semestre.

Solvabilité

Au 30 juin 2018, les fonds propres « Common Equity Tier 1 » de Dexia Crédit Local s'élèvent à EUR 7,0 milliards, contre EUR 5,4 milliards au 31 décembre 2017. L'impact lié à la 1^{re} application de la norme IFRS 9 au 1^{er} janvier 2018 s'élève à EUR 2,0 milliards. (cf. section dédiée à la 1^{re} application de la norme IFRS 9).

Outre cet impact fortement positif, les fonds propres « Common Equity Tier 1 » de Dexia Crédit Local au 30 juin 2018 sont grevés par le résultat net négatif de l'exercice (EUR -247 millions). La déduction prudentielle au titre du dépassement persistant sur les expositions grands risques de Dexia Crédit Local, conformément aux exigences de la Banque centrale européenne⁽¹⁾, s'élève à EUR -94 millions.

Les actifs pondérés des risques s'inscrivent en baisse au cours du semestre, à EUR 32,5 milliards au 30 juin 2018, dont EUR 29,8 milliards au titre du risque de crédit, EUR 1,8 milliard au titre du risque de marché et EUR 1 milliard au titre du risque opérationnel.

Compte tenu de ces éléments, le ratio « Common Equity Tier 1 » de Dexia Crédit Local s'établit à 21,6 % au 30 juin 2018, contre 16,1 % à la fin 2017. Le ratio « Total Capital » s'élève à 22,1 %, contre 17,0 % à la fin 2017, un niveau supérieur au minimum de 12,125 % (après la prise en compte du coussin de conservation du capital de 1,875 %) imposé pour l'année 2018 par la Banque centrale européenne dans le cadre du processus de contrôle et d'évaluation prudentiels (*Supervisory Review and Evaluation Process, SREP*).

ADÉQUATION DES FONDS PROPRES			
<i>en millions d'EUR</i>	30/06/2017	31/12/2017	30/06/2018
Common Equity Tier 1	50 58	5 354	7 034
Total capital	5 357	5 629	7 204
Actifs pondérés des risques	36 497	33 177	32 539
Ratio Common Equity Tier 1	13,9 %	16,1 %	21,6 %
Ratio Total Capital	14,7 %	17,0 %	22,1 %

ACTIFS PONDÉRÉS DES RISQUES			
<i>en millions d'EUR</i>	30/06/2017	31/12/2017	30/06/2018
Risque de crédit	34 187	31 197	29 785
Risque de marché	1 311	980	1 754
Risque opérationnel	1 000	1 000	1 000
TOTAL	36 497	33 177	32 539

(1) Cf. communiqués de presse Dexia des 5 février et 26 juillet 2018, disponibles sur www.dexia.com.

B. Évolution de la situation de liquidité de Dexia Crédit Local

Au 1^{er} semestre 2018, les conditions de marché ont été marquées par une poursuite de la remontée des taux d'intérêt en dollar US et une stabilisation des taux d'intérêt en euro, combinée à une certaine volatilité sur les marchés, liée notamment à l'incertitude politique en Italie.

Dans ce contexte, Dexia Crédit Local a poursuivi sa politique de gestion prudente de la liquidité et de d'optimisation de son mix de financement. Fin juin 2018, le total des financements levés par Dexia Crédit Local s'élevait à EUR 113,4 milliards, contre EUR 124,8 milliards à la fin décembre 2017, conséquence de la réduction du portefeuille d'actifs et de la baisse de EUR -2,4 milliards du montant net de cash collatéral versé par Dexia Crédit Local à ses contreparties de dérivés (EUR 24,1 milliards au 30 juin 2018).

Au cours du semestre, Dexia Crédit Local a lancé avec succès différentes transactions publiques à long terme en euro, en dollar US et en livre sterling, permettant de lever EUR 5,9 milliards, à un coût de financement particulièrement compétitif. L'activité de financement à court terme sous format garanti a également été soutenue, avec une durée de vie moyenne à l'émission qui s'allonge à 9,7 mois.

L'encours global de dette garantie s'inscrit en légère baisse, à EUR 66,3 milliards au 30 juin 2018, contre EUR 67,6 milliards au 31 décembre 2017.

Par ailleurs, l'activité de financements sécurisés est en forte baisse, passant de EUR 48,9 milliards fin 2017 à EUR 40,3 milliards sous l'effet de la réduction du besoin de financement et du stock d'actifs éligibles à ce type d'opérations. Cette évolution s'inscrit dans la stratégie d'optimisation du coût de financement du groupe, qui s'est traduite notamment par l'arrêt de la plateforme domestique de repo de Dexia Crediop. Les perturbations du marché italien n'ont pas eu d'impact matériel sur les opérations de financement sécurisé sur ces titres.

Dexia Crédit Local n'a pas eu recours aux financements des banques centrales depuis septembre 2017.

Au 30 juin 2018, Dexia Crédit Local dispose d'une réserve de liquidité de EUR 18,6 milliards, dont EUR 9,7 milliards sous forme de dépôts auprès des banques centrales.

À la même date, le Liquidity Coverage Ratio (LCR) de Dexia Crédit Local s'élève à 199 % sur une base consolidée, contre 111 % au 31 décembre 2017. Le Net Stable Funding Ratio (NSFR), estimé sur la base des dernières propositions d'amendement de la CRR, s'établirait au-dessus du seuil cible de 100 %, résultat des efforts entrepris par le groupe depuis 2013 afin d'améliorer son profil de financement.

RAPPORT DE GESTION

GESTION DES RISQUES

RISQUE DE CRÉDIT

Pour la description méthodologique du cadre de gestion du risque de crédit, se référer au Rapport annuel 2017.

Au 30 juin 2018, l'exposition au risque de crédit de Dexia Crédit Local s'élève à EUR 131,3 milliards, comparée à EUR 141,4 milliards fin décembre 2017. Cette diminution est due principalement à l'amortissement naturel du portefeuille et aux ventes d'actifs, partiellement compensée par l'impact de la mise œuvre de la norme IFRS 9, notamment la reprise de la réserve AFS.

RÉPARTITION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE			
<i>en millions d'EUR</i>	30/06/2017	31/12/2017	30/06/2018
France	26 394	28 198	25 158
Italie	24 227	22 993	22 703
Royaume-Uni	23 583	22 175	21 308
Allemagne	19 003	17 835	16 844
États-Unis	24 483	17 439	16 729
Espagne	12 393	10 010	8 147
Japon	7 042	6 143	5 882
Portugal	3 838	3 891	4 488
Canada	2 426	2 071	1 901
Belgique	1 761	1 623	1 986
Autriche	1 065	1 058	1 041
Europe centrale et de l'Est	1 133	956	961
Asie du Sud-Est	475	439	444
Amérique centrale et du Sud	472	430	372
Suisse	379	357	360
Pays scandinaves	1 256	528	252
Grèce	81	88	85
Pays-Bas	70	71	66
Luxembourg	58	35	62
Irlande	10	10	7
Turquie	295	169	0
Autres ⁽¹⁾	5 873	4 889	2 478
TOTAL	156 317	141 408	131 274

(1) Inclut les entités supranationales, l'Australie et Dexia Israël (déconsolidée en 2018).

Les expositions se répartissent essentiellement entre prêts et obligations respectivement pour EUR 65,5 milliards et EUR 56,3 milliards.

Les expositions sont majoritairement concentrées dans l'Union européenne (78 %) ainsi qu'aux États-Unis (13 %)

RÉPARTITION PAR TYPE DE CONTREPARTIE			
<i>en millions d'EUR</i>	30/06/2017	31/12/2017	30/06/2018
Secteur public local	82 749	75 609	69 522
Souverains	29 974	29 704	28 272
Établissements financiers	17 509	13 135	11 467
Financements de projets	12 192	11 502	10 848
Entreprises	6 961	5 792	5 772
ABS/MBS	5 122	4 183	3 845
Rehausseurs de crédit	1 810	1 481	1 549
Particuliers, PME, indépendants	0	0	0
TOTAL	156 318	141 406	131 275

Au 30 juin 2018, les expositions demeurent majoritairement concentrées sur le secteur public local et les souverains (74%), compte tenu de l'activité historique de Dexia Crédit Local. Le portefeuille secteur public local affiche une baisse de 8 % principalement due aux cessions d'actifs. Le portefeuille souverain affiche une baisse de 5 % notamment en raison de la baisse des dépôts auprès de la Bundesbank et de la Banque de France. Par ailleurs, l'exposition aux établissements financiers s'élève à EUR 11,5 milliards, principalement composée de « repos » et obligations.

REPARTITION PAR NOTATION (SYSTÈME DE NOTATION INTERNE)			
	30/06/2017	31/12/2017	30/06/2018
AAA	21,3 %	21,0 %	19,8 %
AA	14,2 %	14,9 %	17,2 %
A	25,8 %	25,2 %	24,3 %
BBB	29,4 %	29,3 %	29,1 %
Non Investment Grade	8,2 %	8,4 %	8,6 %
D	0,7 %	0,8 %	0,6 %
Pas de notation	0,3 %	0,4 %	0,3 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %

La qualité moyenne de crédit du portefeuille de Dexia Crédit Local reste élevée, avec 90 % des expositions notées *investment grade* au 30 juin 2018.

EXPOSITION SECTORIELLE SUR CERTAINS PAYS

<i>en millions d'EUR</i>	Total	Dont secteur public local	Dont financement de projets et entreprises	Dont établissements financiers	Dont ABS/MBS	Dont expositions souveraines	Dont rehausseurs de crédit
France	25 158	11 285	2 948	1 766	0	9 159	0
Italie ⁽¹⁾	22 703	9 374	367	330	0	12 632	0
Royaume-Uni	21 308	10 335	8 055	1 131	1 360	61	366
Allemagne	16 844	14 317	130	2 046	0	350	0
États-Unis	16 729	9 072	874	2 107	2 207	1 285	1 183
Espagne	8 147	4 618	1 549	1 291	224	465	0
Japon	5 882	4 753	0	1 108	0	20	0
Portugal	4 488	1 603	77	7	42	2 759	0
Canada	1 901	922	822	157	0	0	0
Pologne	550	1	0	0	0	549	0
Grèce	85	4	81	0	0	0	0
Irlande	7	0	7	0	0	0	0
Hongrie	2	1,5	0	0,5	0	0	0

(1) L'exposition sur le secteur bancaire italien de EUR 330 millions comprend l'exposition sur les banques italiennes de EUR 263 millions. Le solde de EUR 66 millions est relatif à l'exposition sur les chambres de compensation.

Une attention particulière est portée aux pays repris dans le tableau ci-dessus en raison des montants d'exposition importants ou d'une situation représentant un risque potentiel. Les principales évolutions et faits marquants pour ces secteurs et pays au premier semestre 2018 sont commentés dans les paragraphes ci-après.

Engagements de Dexia Crédit Local sur les souverains

Les engagements de Dexia Crédit Local sur les souverains se concentrent essentiellement sur la France et l'Italie et dans une moindre mesure le Portugal et les États-Unis.

Après une conjoncture économique favorable en 2017, le début de 2018 a été marqué par un net ralentissement de l'activité dans la zone Euro, un retour de la volatilité sur les marchés actions et obligataires, ceux-ci craignant une inflation plus forte que prévue aux États-Unis, et une hausse des taux directeurs par la FED. Les craintes liées à la normalisation de la politique monétaire aux États-Unis ont été reflétées par une hausse significative des taux à différentes maturités sur les bons du trésor américain.

Le deuxième trimestre a été marqué par l'émergence de deux nouveaux facteurs de risques. D'une part, les tensions commerciales entre les États-Unis et leurs principaux partenaires commerciaux sont de nature à affecter la croissance mondiale, malgré les efforts engagés pour parvenir à un consensus entre les différentes parties. D'autre part, la mise en place en Italie d'un gouvernement intégrant des personnalités eurosceptiques, soutenu par une majorité regroupant la Ligue et le Mouvement cinq étoiles, vainqueurs des élections générales du 4 mars,

a généré un mouvement de défiance de la part des marchés financiers, matérialisé par un écartement des marges de crédit sur la dette souveraine italienne. En outre, la mise en place de ce gouvernement a accentué les divergences politiques déjà existantes au sein de l'Union européenne et pourrait peser sur la gouvernance de l'Union, ainsi que sur la volonté de renforcement de l'intégration européenne portée notamment par la France et l'Allemagne. Pour rappel, les titres souverains italiens détenus par Dexia Crédit Local ont été reclassés au coût amorti lors de l'entrée en application de la norme IFRS 9, leur valorisation est désormais insensible aux variations de marges de crédit.

La Banque centrale européenne a également indiqué des changements dans sa politique monétaire avec la fin des rachats d'actifs d'ici la fin de l'année et une possible hausse des taux à partir de l'année prochaine.

Au Japon, les tensions sur le marché du travail restent vives avec un taux de chômage historiquement bas et une évolution des salaires toujours faible. Malgré une forte demande extérieure supportant les exportations, la baisse de l'investissement résidentiel a entraîné une baisse significative de la croissance au premier trimestre.

Engagements de Dexia Crédit Local sur le secteur public local

Compte tenu de l'activité historique de prêteur aux collectivités locales de Dexia Crédit Local, le secteur public local représente une part significative de ses encours, qui sont principalement concentrés dans les pays d'Europe occidentale (Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie, Espagne) et en Amérique du Nord.

Principaux points d'attention

■ Espagne

Le soutien de l'État espagnol aux Régions et Communes continue de s'exercer à travers la reconduction de plusieurs fonds de soutien financier : EUR 31 milliards ont été versés en 2017 aux régions, notamment via le Fonds de Liquidité pour les Régions (FLA). Pour 2018, une enveloppe de EUR 17,5 milliards a déjà été accordée pour les deux premiers trimestres. En contrepartie de ces aides, le contrôle de l'État sur les finances régionales ou locales est renforcé.

La Catalogne est une des principales régions espagnoles et un centre d'attractivité économique important pour l'Espagne mais sa situation financière reste tendue. Elle présente une épargne négative, un endettement lourd, une liquidité étroite conduisant à une dépendance envers le refinancement à court terme. Elle bénéficie par conséquent d'un soutien affirmé de la part de l'État. À la suite de la désignation de nouveaux gouvernements en Catalogne et en Espagne, le contrôle financier de l'État espagnol a été levé. Les finances de la région restent toutefois soumises à un contrôle dans le cadre du FLA. Dexia Crédit Local a un encours élevé sur cette contrepartie (EUR 1,9 milliard) mais n'enregistre aucun incident de paiement, comme sur le reste des régions espagnoles par ailleurs. L'exposition sur la Région de Valence (EUR 0,3 milliard) a significativement diminué en juin 2018 à la suite d'une tombée d'échéance de EUR 300 millions.

■ États-Unis

La majorité des expositions du secteur public local aux États-Unis porte sur des États (37 %) et sur des collectivités locales (27 %). À l'instar du marché public local américain, le portefeuille de Dexia Crédit Local est de bonne qualité et est généralement assuré par des rehausseurs de crédit.

Les principaux risques touchant le secteur sont les risques à moyen et long termes relatifs à l'augmentation des dettes de pensions (avec une capacité de réforme des pensions plus ou moins importante en fonction du cadre législatif de chaque État) et à la possible subordination des prêteurs obligataires vis-à-vis des bénéficiaires des régimes de pension comme dans certaines faillites récentes (faillite de la ville de Detroit par exemple).

• Porto Rico

Dexia Crédit Local a vendu la quasi-totalité de ses expositions sur les entreprises publiques liées au Commonwealth de Porto Rico. L'exposition résiduelle de Dexia Crédit Local s'élève à EUR 5 millions au 30 juin 2018. Cette exposition est entièrement couverte par un rehausseur de crédit de bonne qualité et est à échéance 2020.

• Chicago Board of Education (C.B.O.E.)

Le C.B.O.E. connaît des difficultés financières dues à un niveau d'endettement très élevé, un sous-financement de ses fonds de pension ainsi que la baisse continue des inscriptions d'étudiants.

Ces difficultés sont amplifiées par le retard pris par l'État de l'Illinois dans le versement des subsides au C.B.O.E. Par conséquent, ce dernier a augmenté sa part de financement à court terme, dont les conditions d'accès se sont durcies.

L'exposition de Dexia Crédit Local au C.B.O.E. est de EUR 432 millions au 30 juin 2018. Environ 14 % de l'exposition bénéficie d'un rehaussement de la part d'Ambac. Par ailleurs Dexia Crédit Local dispose d'une provision collective, d'un montant de EUR 20,6 millions, pour couvrir le risque de perte. Malgré sa situation financière fragile, le C.B.O.E. continue à honorer ses engagements et a préfinancé le service de sa dette financière jusqu'en mars 2019.

Engagements de Dexia Crédit Local sur le financement de projets et les entreprises

Le portefeuille de financements de projets et prêts aux entreprises s'élève à EUR 17 milliards au 30 juin 2018, en diminution de 4 % par rapport à fin 2017. Au-delà de l'amortissement naturel et certains remboursements anticipés, ce portefeuille s'est contracté sous l'effet de cessions opportunistes et des effets change sur les expositions (notamment dans le secteur des Utilities au Royaume-Uni).

Ce portefeuille est composé pour 65 % de financements de projets, le solde étant constitué de financements aux grandes entreprises, tels que des financements d'acquisition, des transactions commerciales ou des obligations d'entreprises.

Le portefeuille est de bonne qualité : 77 % des financements de projets et 98 % des financements aux grandes entreprises sont notés *investment grade*.

Engagements de Dexia Crédit Local sur les ABS

En 2018, Dexia Crédit Local a poursuivi une réduction volontariste de son portefeuille ABS. Dans des conditions de marché favorables, Dexia Crédit Local a notamment cédé des ABS sur prêts étudiants américains (*US government student loans*). En conséquence, au 30 juin 2018, le portefeuille d'ABS de Dexia Crédit Local s'inscrit en baisse de 8 %, à EUR 3,8 milliards. Le portefeuille d'ABS sur prêts étudiants américains représente encore une partie importante du portefeuille (EUR 2,1 milliards). Ces prêts sont garantis à hauteur de EUR 2 milliards par l'État fédéral américain et présentent un profil d'amortissement assez long et une perte attendue limitée. Le solde est constitué principalement de titres adossés à des créances hypothécaires sur l'immobilier résidentiel (RMBS) pour EUR 0,3 milliard, dont EUR 0,2 milliard en Espagne.

La qualité du portefeuille est restée globalement stable avec 97 % du portefeuille noté *investment grade* à fin juin 2018, la quasi totalité des tranches dans lesquelles Dexia Crédit Local a investi étant de niveau senior.

Engagements de Dexia Crédit Local sur les rehausseurs de crédit

Dexia Crédit Local est indirectement exposé à la qualité de signature des rehausseurs de crédit (*monolines*), à travers les contrats d'assurance qui ont été contractés pour couvrir la bonne fin de certains types d'obligations émises sous la forme de titres ou de prêts. Par leur police d'assurance, ces rehausseurs s'engagent à rembourser irrévocablement et inconditionnellement le principal et les intérêts exigibles des crédits en cas de défaut de la contrepartie sous-jacente.

Seul Assured Guaranty est encore actif sur le marché des émissions obligataires primaires, tous les autres intervenants étant désormais en *run-off* (plus de nouvelles garanties émises). En conséquence, on observe ces dernières années une consolidation du secteur autour d'Assured Guaranty.

Au 30 juin 2018, EUR 14,1 milliards du portefeuille de Dexia Crédit Local sont assurés par des rehausseurs de crédit, dont 76 % d'actifs assurés par des rehausseurs de crédit notés *investment grade* par une ou plusieurs agences de notation.

Engagements de Dexia Crédit Local sur les établissements financiers

Les engagements de Dexia Crédit Local sur les établissements financiers s'élèvent à EUR 11,5 milliards au 30 juin 2018.

L'exposition de Dexia Crédit Local au système bancaire Italien est limitée à EUR 263 millions au 30 juin 2018. L'exposition aux banques notées *non-investment grade* est inférieure à EUR 1 million, et est constituée de dérivés collatéralisés.

Enfin, l'évolution du groupe Deutsche Bank, dont la situation s'est stabilisée grâce à une recapitalisation de EUR 8 milliards en 2017, continue de faire l'objet d'un suivi attentif. L'exposition de Dexia Crédit Local sur ce groupe s'élève à EUR 1,1 milliard au 30 juin 2018.

Dépréciations sur risque de contrepartie – Qualité des actifs

Le premier semestre de l'année 2018 a été marqué par la 1^{re} application de la norme IFRS 9 au 1^{er} janvier 2018. La mise en œuvre du nouveau modèle de provisionnement du risque de crédit sous IFRS 9 se traduit par une augmentation des provisions de EUR 183 millions, dont une dotation de EUR 191 millions au titre des provisions collectives, compensée par une reprise de EUR 8 millions au titre des provisions spécifiques (cf. section dédiée à la 1^{re} application de la norme IFRS 9).

Au 30 juin 2018, les actifs dépréciés s'inscrivent en baisse de EUR 119 millions, à EUR 757 millions. Les provisions spécifiques s'établissent à EUR 214 millions, en baisse de EUR 42 millions. Cette baisse s'explique notamment par :

- la cession des derniers titres dépréciés d'une entreprise liée au Commonwealth de Porto Rico au cours du semestre ;
- le refinancement externe d'une dette dans le secteur de la gestion des déchets au Royaume-Uni et le remboursement intégral d'un financement ferroviaire en Serbie, les remboursements partiels d'un financement ferroviaire en Bulgarie et d'un projet éolien aux États-Unis ;

QUALITÉ DES ACTIFS			
en millions d'EUR	30/06/2017	31/12/2017	30/06/2018
Actifs dépréciés ⁽¹⁾	1 217	876	757
Provisions spécifiques ⁽²⁾	326	256	214
dont			
phase 3			207
POCI			7
Ratio de couverture ⁽³⁾	26,8%	29,2%	28,3%
Provisions collectives	359	327	488
dont			
phase 1			6
phase 2			482

(1) Encours calculés sur le périmètre provisionnable IFRS 9 (juste valeur par capitaux propres + coût amorti+ hors bilan)

(2) Provisions : en cohérence avec la partie du portefeuille pris en compte dans le calcul de l'encours, incluant les montants de provisions sur les encours POCI.

(3) Rapport entre les provisions spécifiques et les actifs dépréciés.

- la reprise de provisions affectées sur deux structures hospitalières en France ;
- l'amortissement naturel des autres dossiers dépréciés.

Ces reprises sont partiellement compensées par de nouvelles provisions liées notamment à l'entrée en défaut d'un partenariat public-privé de gestion d'une autoroute urbaine au Royaume-Uni.

En conséquence, le ratio de couverture s'établit à 28,3 % fin juin 2018, contre 29,2 % au 31 décembre 2017.

Au 30 juin 2018, les provisions collectives s'élèvent à EUR 488 millions, dont EUR 6 millions de provision phase 1 et EUR 482 millions de provision phase 2. La provision phase 2 est constituée pour un peu plus de la moitié par des provisions sur le souverain portugais et sur des collectivités portugaises à la suite de dégradations de rating depuis l'origine.

La forte hausse des provisions collectives, liée à la 1^{re} application d'IFRS 9 est partiellement compensée par :

- l'amortissement naturel des actifs au cours du semestre ;
- la poursuite des programmes de cession notamment sur les encours secteur public français ;
- l'évolution des taux de change.

RISQUE DE MARCHÉ

Pour la description méthodologique du cadre de gestion du risque de marché, se référer au Rapport annuel 2017 – Mesure du risque.

Value at Risk

Fin juin 2018, la consommation totale en VaR des portefeuilles de négociation s'élève à EUR 1,4 million contre EUR 3,3 millions fin 2017.

Sensibilité du portefeuille bancaire à l'évolution des marges de crédit

Avec la mise en application d'IFRS 9, la sensibilité à une augmentation des marges de crédit du compte de résultat ainsi que du résultat comptabilisé directement en capitaux propres a évolué en nature et en magnitude.

Sous IAS 39, seule la juste valeur du portefeuille de titres classés en « actifs disponibles à la vente » était sensible à une augmentation des marges de crédit, impactant le résultat directement en capitaux propres. Celle-ci s'élevait à EUR -10 millions au 31 décembre 2017.

Sous IFRS 9, le portefeuille classé en juste valeur par capitaux propres se compose de titres et de prêts et présente une sensibilité à une augmentation des marges de crédit fortement diminuée. Elle s'élève à EUR -4,6 millions au 30 juin 2018. Par ailleurs, le portefeuille classé à la juste valeur par résultat du fait de sa caractéristique non-SPPI, également composé de titres et de prêts, présente une sensibilité à une augmentation des marges de crédit de EUR -2,5 millions au 30 juin 2018.

RISQUE DE TRANSFORMATION

La politique de gestion de Dexia Crédit Local en matière de risque actif-passif (ALM) vise à réduire au maximum le risque de liquidité et à limiter l'exposition du portefeuille bancaire au risque de taux et de change.

Encadrement du risque de taux et de change

Pour la description méthodologique du cadre de gestion du risque de taux et de change se référer au Rapport annuel 2017.

La sensibilité de l'ALM long terme s'élève à EUR +17,0 millions au 30 juin 2018 pour l'ensemble du groupe Dexia Crédit Local contre EUR +13,9 millions au 31 décembre 2017.

Elle est conforme à la stratégie ALM qui vise à minimiser la volatilité de la marge nette d'intérêt.

en millions d'EUR	
	30/06/2018
Sensibilité	+17,0
Limite	±80

Encadrement du risque de liquidité

Dexia Crédit Local mesure et communique sur une base mensuelle à ses différents superviseurs le Liquidity Coverage Ratio (LCR) au niveau du groupe et de ses principales filiales bancaires. Ce ratio vise à mesurer la couverture des besoins de liquidité à 30 jours dans un environnement stressé par un volume d'actifs liquides.

Au 30 juin 2018, le LCR Dexia Crédit Local s'élève à 199 % sur une base consolidée, contre 111 % au 31 décembre 2017.

Le Net Stable Funding Ratio (NSFR), estimé sur la base des dernières propositions d'amendement de la CRR, s'établirait au-dessus du seuil cible de 100 %, résultat des efforts entrepris par le groupe depuis 2013 afin d'améliorer son profil de financement.

RISQUE OPÉRATIONNEL ET SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Le projet d'entreprise identifie la gestion du risque opérationnel comme l'un des piliers de la stratégie de Dexia Crédit Local, dans le contexte de sa résolution ordonnée.

Le dispositif de gestion du risque opérationnel repose sur l'approche standard prévue par le cadre réglementaire bâlois.

Un seul incident opérationnel enregistré au premier semestre 2018 a eu un impact financier, entraînant une perte totale de EUR 6 600.

Dexia Crédit Local poursuit en 2018 l'adaptation de sa structure et de ses processus opérationnels à son mandat de résolution ordonnée. Cette phase de résolution est par nature propice au développement de risques opérationnels, notamment du fait d'éléments tels que le départ de personnes-clés, une éventuelle démotivation des collaborateurs ou la modification des processus de traitement. En particulier, les projets d'externalisation de certaines activités peuvent représenter une source de risque opérationnel pendant les phases de préparation et de mise en œuvre mais devraient permettre à moyen terme d'assurer la continuité opérationnelle de la banque et de limiter les risques opérationnels associés aux systèmes, aux processus et aux personnes. Pendant la phase de mise en œuvre du projet Horizon avec Cognizant, un suivi des risques d'externalisation est réalisé par la direction des risques de Dexia Crédit Local pour monitorer la mise en place de la gouvernance des opérations et des risques au travers des comités mixtes Dexia Crédit Local / Cognizant. L'équipe de la Watchtower, mise en place au sein de Dexia Crédit Local, est en charge de vérifier l'exécution et la qualité des services rendus par Cognizant, tandis que le contrôle effectif des activités externalisées est réalisé par le Contrôle interne des entités Dexia Crédit Local et Cognizant.

Par ailleurs, les risques psychosociaux font l'objet chez Dexia Crédit Local d'un suivi attentif, accompagné d'actions de prévention et d'accompagnement.

STRESS TESTS

Dexia Crédit Local réalise de multiples exercices d'analyse de scénario et de stress tests dans une approche transversale et intégrée au processus de gestion des risques. Ils ont pour objectif d'identifier les possibles vulnérabilités et d'estimer simultanément en situation de choc adverse des pertes additionnelles, une possible hausse des actifs pondérés des risques, des besoins additionnels de liquidité ou d'exigences en fonds propres.

Ces exercices utilisés à des fins de pilotage interne permettent d'assurer également le respect des exigences réglementaires en la matière, notamment celles relatives aux stress tests, au Pilier 2 et aux processus ICAAP et ILAAP définis par la Banque centrale européenne et les guidelines de l'EBA notamment « Common procedures and methodology for Supervisory Review and Evaluation Process (SREP Guidelines) » et « EBA guidelines on institutions' stress testing ».

Ainsi, un programme complet de tests de résistance suivant les réglementations idoines est ainsi mis en œuvre pour garantir une articulation cohérente entre les différents types de stress (notamment marché, crédit Pilier 1, liquidité et les stress requis dans le cadre du Pilier 2). Les principaux stress réalisés au premier semestre 2018 portent notamment sur :

- Des stress tests de crédit spécifiques pour les principales classes d'actifs. En particulier, dans le cadre du Pilier 1 de Bâle, les expositions de crédit couvertes par des systèmes de notation interne ont fait l'objet de tests de sensibilité, de scénarios macroéconomiques, historiques et d'expert. Les résultats des scénarios de stress sont mis en contraste avec les résultats de l'approche risque et capital sur le risque de crédit.
- Des stress tests de marché (mettant en évidence des événements potentiels en dehors du cadre probabiliste des techniques de mesure de la VaR). Ils ont été divisés en tests de facteurs de risque uniques, tests de scénarios historiques et tests de scénarios hypothétiques.
- Des tests de résistance liés au risque de taux d'intérêt structurel permettant de mesurer l'impact potentiel sur les fonds propres de Dexia d'une variation soudaine et inattendue des taux d'intérêt, répondant ainsi aux attentes réglementaires.
- Des stress tests de liquidité permettant d'estimer les besoins de liquidité supplémentaires dans des scénarios exceptionnels mais plausibles à multiples horizons de temps.

- Un ensemble de stress tests spécifiques (analyse de sensibilité, analyse par scénarios,) reposant sur des scénarios macroéconomiques simulant des situations de crise. Ils ont été estimés, approuvés en interne et transmis aux superviseurs. En lien avec les exigences du Pilier 2 et les exigences de mesures d'adéquation de capital, ces stress tests s'articulent avec les processus ICAAP et ILAAP.

Pour les stress ICAAP et ILAAP, Dexia Crédit Local réalise à fréquence régulière une revue complète de ses vulnérabilités pour couvrir tous les risques matériels, liés à son modèle de gestion dans des conditions macroéconomiques et financières stressées. Cette revue documentée par les processus ICAAP/ILAAP s'applique et complète le processus de

planification financière. En complément, des reverse stress tests sont également conduits.

Les simulations de crise et autres stress aux fins de l'ICAAP et de l'ILAAP, sont effectués deux fois par an et font l'objet d'une validation et d'une vérification internes. Conformément aux exigences réglementaires, l'exercice annuel réalisé à fin 2017 a été transmis à la BCE. Ces tests font partie intégrante du dispositif d'appétit au risque (RAF) et sont incorporés à la définition et à la revue de la stratégie globale. Le lien entre la tolérance aux risques, les adaptations du plan stratégique de résolution et les stress tests ICAAP et ILAAP est garanti par des indicateurs spécifiques de consommation de capital faisant partie du RAF.

NOTATIONS

NOTATIONS AU 31 AOÛT 2018			
	Long terme	Perspective	Court terme
DEXIA CRÉDIT LOCAL			
Fitch	BBB+	Stable	F2
Moody's	Baa3	Stable	P-3
Moody's – Counterparty Risk (CR) Assessment	Baa3(cr)		P-3(cr)
Standard & Poor's	BBB	Stable	A-2
GBB Rating	BBB	Stable	-
DEXIA CRÉDIT LOCAL (DETTE GARANTIE)			
Fitch	AA-	-	F1+
Moody's	Aa3	Stable	P-1
Standard & Poor's	AA	-	A-1+
DEXIA KOMMUNALBANK DEUTSCHLAND (PFANDBRIEFE)			
Standard & Poor's	A	Stable	-

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

AU 30 JUIN 2018	19
BILAN CONSOLIDÉ	20
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	21
ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS	
DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	22
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	24
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ	25
Note I. Règles de présentation et d'évaluation des comptes consolidés résumés – Évolutions du périmètre de consolidation – Éléments significatifs repris dans le compte de résultat au 30 juin 2018 – Événements postérieurs à la clôture – Présentation de l'effet de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » sur le bilan au 1 ^{er} janvier 2018	26
Note II. Analyse par segment	45
Note III. Taux de change	45
Note IV. Juste valeur	45
Note V. Dépréciation des instruments financiers	54
Note VI. Transactions avec des parties liées	55

BILAN CONSOLIDÉ			
ACTIF <i>en millions d'EUR</i>	31/12/2017 IAS 39	01/01/2018 IFRS 9	30/06/2018 IFRS 9
Caisse, banques centrales	10 721	10 721	9 881
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	13 188	17 318	15 468
Instruments dérivés de couverture	4 985	4 965	4 627
Actifs financiers disponibles à la vente	10 830		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		11 635	7 778
Titres au coût amorti		49 538	48 470
Prêts et créances sur établissements de crédit	5 995		
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti		33 536	31 986
Prêts et créances sur la clientèle	98 914		
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti		51 425	47 908
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	1 314	1 177	1 078
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	1 750		
Actifs d'impôts courants	18	18	26
Actifs d'impôts différés	29	29	25
Comptes de régularisation et actifs divers	30 547	558	504
Actifs non courants destinés à être cédés	2 105	2 102	0
Immobilisations corporelles	4	4	5
Immobilisations incorporelles	34	34	31
TOTAL DE L'ACTIF	180 434	183 060	167 787
PASSIF <i>en millions d'EUR</i>	31/12/2017 IAS 39	01/01/2018 IFRS 9	30/06/2018 IFRS 9
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	14 192	15 217	13 384
Instruments dérivés de couverture	27 858	26 821	25 219
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	31 760	34 929	31 975
Dettes envers la clientèle	6 426	6 780	3 480
Dettes représentées par un titre	89 654	89 654	86 259
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	41	43	18
Passifs d'impôts courants	1	1	0
Passifs d'impôts différés	23	23	24
Comptes de régularisation et passifs divers	3 931	407	418
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	1 894	1 894	0
Provisions	222	234	230
Dettes subordonnées	160	160	145
TOTAL DES DETTES	176 162	176 163	161 152
Capitaux propres	4 272	6 897	6 635
Capitaux propres, part du groupe	3 918	6 521	6 335
Capital et réserves liées	2 465	2 465	2 465
Réserves consolidées	5 649	5 016	5 030
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(3 955)	(960)	(913)
Résultat de l'exercice	(241)		(247)
Intérêts minoritaires	354	376	300
TOTAL DU PASSIF	180 434	183 060	167 787

Les notes de la page 26 à 55 font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ		
<i>en millions d'EUR</i>	30/06/2017 IAS 39	30/06/2018 IFRS 9
Intérêts et produits assimilés	4 973	4 544
Intérêts et charges assimilées	(4 828)	(4 475)
Commissions (produits)	7	4
Commissions (charges)	(9)	(8)
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par résultat	(119)	(198)
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	77	
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres		61
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti ⁽¹⁾		(10)
Produits des autres activités	22	18
Charges des autres activités	(10)	(2)
PRODUIT NET BANCAIRE	113	(66)
Charges générales d'exploitation	(235)	(230)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(7)	(8)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	(129)	(304)
Coût du risque de crédit	(5)	50
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(134)	(254)
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	8
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS	(134)	(246)
Impôts sur les bénéfices	(49)	(6)
RÉSULTAT NET	(183)	(252)
Intérêts minoritaires	4	(5)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	(187)	(247)
Résultat net par action, part du groupe (en EUR)		
De base	(0,67)	(0,88)
Dilué	(0,67)	(0,88)

(1) Compte tenu de la détérioration de la position financière d'un projet en Espagne, il a été décidé de vendre des prêts pour EUR 69 millions, engendrant une perte de EUR 5 millions. Cette ligne inclut également une perte de EUR 2,5 millions sur le remboursement anticipé de dettes.

Les notes de la page 26 à 55 font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES						
en millions d'EUR	30/06/2017 IAS 39			30/06/2018 IFRS 9		
	Montant brut	Impôts	Montant net	Montant brut	Impôts	Montant net
RÉSULTAT NET			(183)			(252)
Éléments recyclables en résultat net :						
- Écarts de conversion	(45)		(45)	17		17
- Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente ou reclassés en prêts et créances ou en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	505	9	514			
- Réévaluation des instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres recyclables				53	(1)	52
- Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables	324		324	26	(2)	24
- Gains ou pertes latents ou différés des activités destinées à être cédées				(48)	1	(47)
Éléments non recyclables en résultat net :						
- Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	2		2			
- Réévaluation directement en capitaux propres du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat	(48)	26	(22)	(6)	1	(5)
- Transfert en réserves consolidées de montants du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat, suite à leur décomptabilisation	(3)		(3)	(13)		(13)
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	735	35	770	29	(1)	28
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES			587			(224)
Dont part du groupe			577			(200)
Dont part des minoritaires			10			(24)

Les notes de la page 26 à 55 font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Capital et réserves liées				Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres								Résultat net part du groupe	Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires			Total capitaux propres consolidés	
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Total		Variation de juste valeur des titres disponibles à la vente ou reclassés en prêts et créances ou en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, nette d'impôt	Variation de juste valeur des instruments de dettes mesurés à la juste valeur par capitaux propres, nette d'impôt	Variation de juste valeur des instruments de capital mesurés à la juste valeur par capitaux propres, nette d'impôt	Variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie, nette d'impôt	Variation nette d'impôt des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des actifs non courants destinés à être cédés	Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	Variation de juste valeur des dettes désignées à la juste valeur par le résultat, attribuable au risque de crédit propre, nette d'impôt	Ecarts de conversion			Total	Capital et réserves liées	Gains ou pertes latents ou différés		Total
en millions d'EUR																				
AU 31/12/2016	279	2 186	0	2 465	5 349	(4 115)			(1 339)	0	(7)	0	202	(5 259)	442	2 997	389	(18)	371	3 368
Première application de la norme IFRS9 en matière de risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat					(142)								142	142		0			0	
AU 01/01/2017	279	2 186	0	2 465	5 207	(4 115)	0	0	(1 339)	0	(7)	142	202	(5 117)	442	2 997	389	(18)	371	3 368
Mouvements de la période																				
- Variation du capital																	4		4	4
- Dividendes																	(4)		(4)	(4)
- Affectation du résultat 2016					442										(442)	0			0	
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires					442										(442)		0		0	
- Ecarts de conversion													(47)	(47)		(47)		2	2	(45)
- Transfert en réserves du risque de crédit propre lié à des dettes financières à la juste valeur remboursées					3								(3)	(3)		0			0	
- Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente ou reclassés en prêts et créances ou en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, affectant les capitaux propres						344								344		344		2	2	346
- Gains et pertes de la période des instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie									262					262		262		0	0	262
- Montants reclassés en compte de résultat en raison de la vente ou de la dépréciation des valeurs mobilières disponibles à la vente ou reclassées en prêts et créances ou en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance						167								167		167				167
- Montants de gains et pertes sur instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie reclassés en compte de résultat									64					64		64		(2)	(2)	62
- Variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit propre des dettes désignées à la juste valeur par résultat													(22)	(22)		(22)				(22)
- Variation des écarts actuariels au titre des régimes à prestations définies affectant les fonds propres											2			2		2		1	1	3
Sous-total variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					3	511			326		2	(25)	(47)	767		770		3	3	773
- Résultat net de la période															(187)	(187)	4		4	(183)
- Impact de l'acquisition ou de la vente d'intérêts minoritaires ⁽¹⁾					(12)								(3)	(3)		(15)	12	3	15	0
AU 30/06/2017	279	2 186	0	2 465	5 640	(3 604)			(1 013)	0	(5)	117	152	(4 353)	(187)	3 565	405	(12)	393	3 958
AU 31/12/2017	279	2 186	0	2 465	5 649	(3 231)			(922)	29	(4)	81	92	(3 955)	(241)	3 918	373	(19)	354	4 272
- Affectation du résultat 2017					(241)										241	0				0
- Première application de la norme IFRS9					(392)	3 231	(247)	(1)				(6)	18	2 995		2 603	(17)	39	22	2 625
AU 01/01/2018	279	2 186	0	2 465	5 016	0	(247)	(1)	(922)	29	(4)	75	110	(960)	0	6 521	356	20	376	6 897
Mouvements de la période																				
- Ecarts de conversion													17	17		17				17
- Transfert en réserves du risque de crédit propre lié à des dettes financières à la juste valeur remboursées					13							(13)	(13)							0
- Variation de la juste valeur des actifs financiers mesurés à la juste valeur affectant les capitaux propres							163							163		163				163
- Montants reclassés en compte de résultat en raison de la vente ou de la dépréciation des actifs financiers mesurés à la juste valeur par capitaux propres							(111)							(111)		(111)				(111)
- Gains et pertes de la période des instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie									42					42		42				42
- Montants de gains et pertes sur instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie reclassés en compte de résultat									(17)					(17)		(17)				(17)
- Variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit propre des dettes désignées à la juste valeur par résultat												(5)		(5)		(5)				(5)
Sous-total variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					13		52		25			(18)	17	76		89				89
- Résultat net de la période															(247)	(247)	(5)		(5)	(252)
- Impact de la cession de Dexia Israël										(29)				(29)		(29)	(51)	(19)	(70)	(99)
- Autres variations					1											1	(1)		(1)	0
AU 30/06/2018	279	2 186	0	2 465	5 030	0	(195)	(1)	(897)	0	(4)	57	127	(913)	(247)	6 335	299	1	300	6 635

(1) Impact de la réduction du taux d'intérêt de Dexia Crédit Local dans Dexia Israël

Les notes de la page 26 à 55 font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ		
<i>en millions d'EUR</i>	30/06/2017	30/06/2018
Flux de trésorerie des activités opérationnelles		
Résultat net après taxes	(183)	(252)
<i>Ajustements pour :</i>		
- Corrections de valeur, amortissements et autres dépréciations	7	8
- Dépréciations (reprises de dépréciation) sur obligations, actions, prêts et autres actifs	18	(68)
- Gains ou pertes nets sur investissements	(1)	(24)
- Augmentation nette (diminution nette) des provisions	(59)	(4)
- Pertes et (profits) non réalisés	137	216
- Impôts différés	10	5
Variation des actifs et des dettes opérationnels	5 642	(789)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ (CONSOMMÉ) PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	5 571	(908)
Flux de trésorerie des activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(9)	(19)
Ventes d'actions non consolidées	6	14
Ventes de filiales et d'unités d'exploitation ⁽¹⁾		(632)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ (CONSOMMÉ) PAR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(3)	(637)
Flux de trésorerie des activités de financement		
Remboursement de dettes subordonnées	(20)	(24)
Émission de nouvelles actions (intérêts minoritaires)	4	
Dividendes payés (intérêts minoritaires)	(4)	
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ (CONSOMMÉ) PAR LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(20)	(24)
LIQUIDITÉS NETTES DÉGAGÉES	5 548	(1 569)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	5 564	11 832
Flux net de trésorerie généré par les activités opérationnelles	5 571	(908)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(3)	(637)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(20)	(24)
Effet de la variation des taux de change et du périmètre de consolidation sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(212)	29
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	10 900	10 292
Information complémentaire		
Impôt payé	(36)	(11)
Dividendes reçus	1	2
Intérêts perçus	5 336	4 848
Intérêts payés	(5 308)	(4 730)

(1) Dexia Israël

Les notes de la page 26 à 55 font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

NOTE I. RÈGLES DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION DES COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS – ÉVOLUTIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION – ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS REPRIS DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT AU 30 JUIN 2018 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE – PRÉSENTATION DE L'EFFET DE LA NORME IFRS 9 « INSTRUMENTS FINANCIERS » SUR LE BILAN AU 1^{ER} JANVIER 2018

RÈGLES DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION DES COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

Information générale

Dexia Crédit Local est une société anonyme à conseil d'administration de droit français. Son siège social est situé à La Défense (92913) – Tour CBX La Défense 2 - 1, Passerelle des Reflets.

Les présents états financiers consolidés résumés ont été approuvés en vue de leur publication par le conseil d'administration en date du 6 septembre 2018.

Principes comptables

Les principales règles et méthodes comptables adoptées dans la préparation de ces états financiers consolidés résumés sont décrites ci-après.

Les abréviations communément utilisées sont les suivantes :

- IASB : International Accounting Standards Board (conseil des normes comptables internationales)
- IFRS IC : IFRS Interpretations Committee (ex IFRIC) (comité d'interprétation des normes internationales d'information financière)
- IFRS : International Financial Reporting Standards (normes internationales d'information financière)

1. Règles comptables de base

Les états financiers consolidés résumés de Dexia Crédit Local ont été établis en respectant l'ensemble des normes IFRS adoptées par la Commission européenne jusqu'au 30 juin 2018 et applicables au 1^{er} janvier 2018.

Les comptes intermédiaires ont été établis selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'élaboration des états financiers de l'exercice 2017, à l'exception des éléments présentés dans la section 2. « Changements dans les principes comptables intervenus

depuis la dernière publication annuelle, qui peuvent impacter Dexia Crédit Local ».

Pour l'établissement et la présentation de ses comptes intermédiaires, Dexia Crédit Local applique en particulier la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » qui prévoit la publication d'états financiers résumés et que les évaluations effectuées pour les besoins de l'information intermédiaire soient faites sur une base cumulée depuis le début de la période annuelle jusqu'à la date intermédiaire.

Les états financiers consolidés résumés de Dexia Crédit Local au 30 juin 2018 ont été établis selon les règles comptables applicables en situation de continuité d'exploitation (*going concern*). Ceci suppose un certain nombre d'hypothèses constitutives du plan d'affaires sous-jacent à la résolution du groupe Dexia ayant fait l'objet d'une décision par la Commission européenne en décembre 2012. Celles-ci sont détaillées ci-dessous.

- Les hypothèses macroéconomiques sous-jacentes au plan d'affaires sont révisées dans le cadre de revues d'ensemble biannuelles du plan. La mise à jour réalisée sur la base des données disponibles au 31 décembre 2017 et validée par le conseil d'administration de Dexia le 27 juin 2018 intègre les évolutions réglementaires connues à ce jour, dont le texte définitif de la CRD IV. Elle prend également en compte l'impact fortement positif sur le capital réglementaire de Dexia Crédit Local de la première application de la norme IFRS 9 à partir du 1^{er} janvier 2018, le ratio « Total Capital » de Dexia Crédit Local s'établissant à 22,1 % à fin juin 2018. Enfin, elle tient compte du non-renouvellement, à compter du 1^{er} janvier 2019, de l'approche spécifique déployée par la Banque centrale européenne pour la supervision du groupe Dexia⁽¹⁾.
- La poursuite de la résolution suppose que Dexia Crédit Local conserve une bonne capacité de financement qui repose en particulier sur l'appétit des investisseurs pour la dette garantie par les États belge, français et luxembourgeois ainsi que sur sa capacité à collecter des financements sécurisés. Depuis fin 2012, Dexia Crédit Local a sensiblement réduit son besoin de financement, déployé un accès diversifié à différentes sources de financement et tiré parti de

(1) Cf. communiqué de presse Dexia du 26 juillet 2018, disponible sur www.dexia.com.

conditions de marché favorables afin de rallonger la maturité de ses passifs, dans une optique de gestion prudente de sa liquidité. Ceci lui permet notamment de maintenir un niveau de réserves de liquidité jugé adéquat avec la restriction de l'accès au financement de la Banque centrale européenne annoncé le 21 juillet 2017⁽¹⁾. La dernière mise à jour du plan d'affaires prend en compte une révision du plan de financement reposant sur les dernières conditions de marché observables.

- Le plan d'affaires suppose le maintien de la licence bancaire des différentes entités et de la notation de Dexia Crédit Local.

Les révisions régulières du plan d'affaires conduisent à des ajustements par rapport au plan d'origine et entraînent dans le temps une modification significative de la trajectoire de résolution du groupe initialement anticipée, notamment en termes de rentabilité, de solvabilité et de structure de financement. À ce stade, ils ne remettent pas en cause la nature ni les fondamentaux de la résolution, ce qui justifie la décision d'établir les états financiers selon le principe de continuité d'exploitation.

Toutefois, sur la durée de la résolution du groupe, des incertitudes demeurent sur la réalisation du plan d'affaires.

- Ce plan est notamment susceptible d'être impacté par de nouvelles évolutions des règles comptables et prudentielles.
- Dexia Crédit Local présente une sensibilité à l'évolution de son environnement macroéconomique et aux paramètres de marché, dont notamment les taux de change, les taux d'intérêt ou les marges de crédit. Une évolution défavorable de ces paramètres dans la durée pourrait peser sur sa liquidité et son niveau de solvabilité, via, par exemple, une hausse du montant du cash collatéral versé par Dexia Crédit Local à ses contreparties de dérivés ou un impact sur la valorisation d'actifs, de passifs financiers et des dérivés OTC, dont les variations sont comptabilisées en compte de résultat et sont susceptibles d'entraîner une variation du niveau de capital réglementaire de Dexia Crédit Local.
- Dans le cas où la capacité d'absorption par le marché de la dette garantie par les États serait moindre, Dexia Crédit Local devrait alors recourir à des sources de financement plus onéreuses, ce qui impacterait directement la rentabilité prévue dans le plan d'affaires ;
- Enfin, Dexia Crédit Local est exposé à certains risques opérationnels, propres à l'environnement de résolution dans lequel il opère.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés résumés, la direction est amenée à faire des hypothèses et des estimations qui ont un impact sur les chiffres publiés. Pour réaliser ces estimations et hypothèses, la direction utilise l'information disponible à la date de préparation des états financiers et exerce son jugement. Bien que la direction estime avoir tenu compte de toutes les informations à sa disposition lors de l'établissement de ces hypothèses, les chiffres réels peuvent différer des chiffres estimés et ces différences peuvent provoquer des impacts significatifs sur les états financiers.

Des jugements sont effectués principalement dans les domaines suivants :

- Classification des instruments financiers dans les catégories « Coût amorti », « A la juste valeur par capitaux propres » (en autres éléments du résultat global), « A la juste valeur par résultat », et « Désignés à la juste valeur par résultat sur option » en fonction de l'analyse du modèle économique suivi par Dexia Crédit Local pour la gestion des instruments financiers et de l'analyse des termes contractuels de l'actif financier pour déterminer s'ils donnent lieu à des flux de trésorerie correspondant uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû (SPPI ou « basique ») (IFRS 9) (voir note 1.1.6.2.1 pour plus de détails) ;
- Les instruments financiers non cotés sur un marché actif sont valorisés à partir de techniques de valorisation. La détermination de l'existence ou non d'un marché actif est basée sur des critères tels que le volume de transaction, la liquidité du marché, l'écart achat-vente, etc. ;
- Utilisation des modèles de valorisation pour déterminer la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur ;
- Détermination de l'existence d'un contrôle sur une entité acquise par Dexia Crédit Local, y compris une entité structurée (IFRS 10) ;
- Identification des actifs non courants destinés à être cédés et des activités abandonnées (IFRS 5) ;
- Identification des conditions permettant l'application de la comptabilité de couverture ;
- Existence d'une obligation présente avec des sorties de flux probables dans le cas d'un litige ;
- Détermination de la dépréciation des actifs financiers basée sur la méthode des pertes de crédit attendues : détermination des critères d'augmentation significative du risque de crédit, choix des modèles appropriés et des hypothèses pour évaluer les pertes de crédit attendues (IFRS 9) (voir note 1.1.6.2.5 pour plus de détails).

(1) La Banque centrale européenne a annoncé le 21 juillet 2017 la fin de l'accès à l'Eurosystème pour les structures de liquidation à partir du 31 décembre 2021.

Des estimations sont effectuées principalement dans les domaines suivants :

- Détermination des pertes de crédit attendues pour la dépréciation des actifs financiers sous IFRS 9 : établissement du nombre et des pondérations relatives pour les scénarios prospectifs et détermination des informations prospectives pertinentes pour chaque scénario, détermination de la probabilité de défaut (PD) et de la perte en cas de défaut (LGD) (voir note 1.1.6.2.5 pour plus de détails) ;
- Détermination de la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs non courants destinés à être cédés et des activités abandonnées ;
- Évaluation de l'efficacité de la couverture dans les relations de couverture ;
- Détermination des corrections de valeur de marché de manière à ajuster la valeur de marché et l'incertitude du modèle ;
- Détermination de la durée d'utilité et de la valeur résiduelle des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles ;
- Hypothèses actuarielles relatives à l'évaluation des obligations liées aux avantages du personnel et aux actifs des plans de pension ;
- Estimation des profits futurs taxables pour la comptabilisation et l'évaluation d'impôts différés actifs.

Les états financiers consolidés résumés sont présentés en millions d'euros (EUR), sauf mention contraire.

2. Changements dans les principes comptables intervenus depuis la dernière publication annuelle, qui peuvent impacter Dexia Crédit Local

2.1. Textes de l'IASB et interprétations IFRIC adoptés par la Commission européenne et appliqués au 1^{er} janvier 2018

- La **norme IFRS 9** « Instruments financiers », qui remplace la norme IAS 39 « Instruments financiers: comptabilisation et évaluation », apporte des changements significatifs à la comptabilisation et à la présentation de l'information financière dans les trois domaines clés: classification et évaluation des actifs financiers, dépréciation et comptabilité de couverture. La macro-couverture fait l'objet d'un projet séparé par l'IASB.

Les modifications apportées par IFRS 9 incluent :

- une approche pour la classification et l'évaluation des actifs financiers qui reflète le modèle économique dans le cadre duquel ils sont gérés ainsi que leurs flux de trésorerie contractuels ;
- un modèle unique de dépréciation du risque de crédit prospectif, fondé sur les pertes de crédit attendues ;
- une approche sensiblement réformée de la comptabilité de couverture.

Par ailleurs, IFRS 9 amende la norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » en exigeant plus d'informations à fournir en annexe au titre des instruments financiers.

Les principes comptables mis à jour pour prendre en compte IFRS 9 pour le classement et l'évaluation des instruments financiers et pour la dépréciation d'actifs financiers tels qu'appliqués à compter du 1^{er} janvier 2018 sont présentés dans la section 2.6.1.

Les principaux impacts de l'adoption d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2018 sont présentés ci-dessous et les informations sur la transition à IFRS 9 sont présentées ci-après dans le point Présentation de l'effet de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » sur le bilan au 1^{er} Janvier 2018.

Classification et évaluation des actifs financiers

Sur la base de l'analyse de leurs caractéristiques, la plupart des actifs financiers détenus par Dexia Crédit Local sont considérés comme des actifs financiers « basiques » éligibles au coût amorti en fonction du modèle économique suivi par Dexia Crédit Local pour la gestion de ces actifs. Il s'agit principalement de prêts ou de titres simples à taux variable ou à taux fixe. En outre, Dexia Crédit Local a adopté par anticipation l'amendement à IFRS 9 « Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative » publié en octobre 2017, qui permet d'évaluer les instruments avec les options de remboursement anticipé symétriques au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres.

Certains prêts structurés vis-à-vis de collectivités locales comportant une formule de taux avec un effet de levier, une indexation sur des devises ou un indice de taux long terme (tel que par exemple la référence « Constant Maturity Swap ») sont classés à la juste valeur par résultat (FVTPL).

La plupart des actions ou parts de fonds détenus par Dexia Crédit Local sont évalués à la juste valeur par résultat. Toutefois, certaines actions, sont sur option au cas par cas, classées à la juste valeur par capitaux propres (sans reclassement en résultat des montants accumulés en capitaux propres en cas de cession).

Pour les actifs financiers répondant aux critères d'instruments « basiques », le classement au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres dépend du modèle économique suivi par Dexia Crédit Local pour la gestion de ces actifs.

Le Plan de Résolution Ordonnée, validé en 2012 par la Commission européenne, a imposé au groupe Dexia la cessation de toute nouvelle activité commerciale et n'a pas retenu le principe d'une cession accélérée du portefeuille d'actifs du Groupe, ceci afin de protéger autant que

possible sa base en capital. En ligne avec les modalités de ce plan de résolution, Dexia Crédit Local va donc collecter les flux de trésorerie sur la durée de vie d'une partie importante de ses actifs « basiques » qui sont ainsi évalués au coût amorti. Une autre partie des actifs financiers « basiques » de Dexia Crédit Local, cantonnés dans des portefeuilles dédiés, est détenue dans un modèle de gestion dont l'objectif est à la fois de collecter les flux contractuels et de vendre lorsque des opportunités de marché se présentent. Ces actifs sont évalués à la juste valeur par capitaux propres. La répartition entre ces deux catégories a fait l'objet de décisions stratégiques qui ont été prises par Dexia Crédit Local durant l'année 2017.

En dehors des dérivés, le portefeuille de transaction de Dexia Crédit Local, déjà évalué à la juste valeur par résultat en IAS 39, reste très limité.

Dépréciation des actifs financiers

Selon le nouveau modèle de dépréciation développé par Dexia Crédit Local, les actifs financiers sont classés en 3 phases selon le stade de défaut des contreparties, tel que défini par la réglementation prudentielle et conformément à la définition utilisée pour la gestion interne du risque de crédit (voir note 1.1.6.2.5. pour plus de détails).

Comptabilité de couverture

Dans l'attente d'une future norme relative à la macro-couverture, et comme l'autorise IFRS 9, Dexia Crédit Local a décidé de maintenir les règles actuelles (IAS 39) de la comptabilité de couverture à toutes ses relations de couvertures (micro et macro-couverture).

Options de première application

Comme l'autorise IFRS 9, Dexia Crédit Local a décidé d'appliquer par anticipation à compter du 1^{er} janvier 2017 les dispositions relatives à la présentation des gains et pertes relatifs au risque de crédit des passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le résultat sans appliquer les autres dispositions d'IFRS 9.

Comme l'autorise IFRS 9, Dexia Crédit Local a décidé de ne pas retraiter les informations comparatives selon la norme IFRS 9 mais de maintenir les informations comparatives selon la norme IAS 39.

Mise en œuvre opérationnelle des principes normatifs

En 2018, Dexia Crédit Local continue de tester et d'affiner le nouveau processus comptable et le nouveau cadre de gouvernance rendus nécessaires par l'adoption d'IFRS 9.

Impacts de la première application sur les états financiers de Dexia Crédit Local

L'application d'IFRS 9 en date du 1^{er} janvier 2018 s'est traduite par une augmentation des capitaux propres consolidés en IFRS au 1^{er} janvier 2018 pour EUR 2 624 millions. Cet effet comprend les effets de changement de classification et d'évaluation pour EUR 2 807 millions, ainsi que les effets de la mise en place de la méthodologie de la dépréciation basée sur les pertes de crédit attendues pour EUR -183 millions. D'autres détails sont fournis ci-après dans le point Présentation de l'effet de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » sur le bilan au 1^{er} Janvier 2018.

Autres éléments

Certains dérivés couvrant des actifs financiers non « basiques » comptabilisés à la juste valeur par résultat sous IFRS 9 ne peuvent plus être considérés comme des dérivés de couverture comptable contrairement au traitement basé sur leur classement selon la norme IAS 39. Ces dérivés sont donc classés en IFRS 9 comme des dérivés de transaction. La volatilité liée aux taux d'intérêt de ces actifs est donc compensée par les dérivés de couverture économique, mais la volatilité liée aux risques de crédit subsiste.

- La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » qui remplace la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires ». Cette nouvelle norme pose les principes de comptabilisation du revenu relatif aux contrats conclus avec des clients, à l'exception de ceux relatifs aux instruments financiers, aux contrats de location ainsi qu'aux contrats d'assurance et exige que l'entité comptabilise les produits lorsque les obligations de prestation sont remplies.

Les secteurs d'activité tels que la gestion d'actifs et les services de courtage ou d'exécution sont ceux pour lesquels l'impact de la norme est estimé comme étant significatif. À ce jour, Dexia Crédit Local n'est pas présent dans ces domaines d'activités. De plus, la part des produits compris dans le champ d'application de la norme IFRS 15 apparaît comme non significative. En effet, la majorité des produits perçus par Dexia Crédit Local est comptabilisée en application d'autres normes (notamment IFRS 9 « Instruments financiers »). Par conséquent, la norme IFRS 15 n'a pas d'impact significatif sur les états financiers de Dexia Crédit Local.

Dexia Crédit Local a fait le choix de ne pas retraiter les données comparatives. Aucun ajustement transitoire n'a été comptabilisé dans les résultats non distribués à la date d'application initiale de la norme (approche rétrospective modifiée).

Les principes comptables mis à jour pour prendre en compte l'application d'IFRS 15 à compter du 1^{er} janvier 2018 sont présentés dans la section 2.6.2.

- **Amendement à IFRS 4** « Application d'IFRS 9 Instruments financiers et d'IFRS 4 Contrats d'assurance ». Cet amendement n'a pas d'impact sur les états financiers de Dexia Crédit Local car Dexia Crédit Local n'exerce pas des activités liées à l'assurance.
- **Amendement à IFRS 1** « Première adoption des IFRS » (« Améliorations annuelles - Cycle 2014 - 2016 »). Cet amendement n'a pas d'impact sur les états financiers de Dexia Crédit Local car Dexia Crédit Local n'est pas un premier adoptant.
- **Amendement à IAS 28** « Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises ». Cet amendement n'a pas d'impact sur les états financiers de Dexia Crédit Local car Dexia Crédit Local n'a pas de participations dans des entreprises associées ou des coentreprises.
- **Amendement à IFRS 2** « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions ». Cet amendement n'a pas d'impact sur les états financiers de Dexia Crédit Local car Dexia Crédit Local n'est pas concerné par des transactions dont le paiement est fondé sur des actions.
- **Amendements à IAS 40** « Transferts d'immeubles de placement ». Cet amendement n'a pas d'impact sur les états financiers de Dexia Crédit Local car Dexia Crédit Local n'a pas d'immeubles de placement.
- **IFRIC 22** « Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée ». Cette interprétation n'a pas d'impact significatif sur les états financiers de Dexia Crédit Local.

2.2. Textes de l'IASB et interprétations IFRIC adoptés par la Commission européenne durant l'année en cours mais pas encore applicables au 1^{er} Janvier 2018

Néant.

2.3. Nouvelles normes IFRS, interprétations IFRIC et amendements publiés durant l'année en cours mais pas encore adoptés par la Commission européenne

- **Amendement à IAS 19** « Modification, réduction ou liquidation d'un régime » (publié par l'IASB en février 2018). Cet amendement sera applicable à partir du 1^{er} janvier 2019, avec l'application anticipée autorisée, et son impact sur les états financiers de Dexia Crédit Local est en cours d'analyse.
- **Amendement des Références** au cadre conceptuel dans les normes IFRS (publié par l'IASB en mars 2018). Cet amendement sera applicable à partir du 1^{er} janvier 2020 et son impact sur la présentation des informations financières de Dexia Crédit Local est en cours d'analyse.

2.4. Nouvelle norme IFRS 16 "Contrats de location"

La norme IFRS 16, en remplacement de la norme IAS 17 actuelle et des interprétations connexes, comprend un modèle exhaustif d'identification et de traitement des contrats de location dans les états financiers des preneurs et des bailleurs.

Cette nouvelle norme induit un changement important dans la comptabilisation par les preneurs: elle supprime la distinction entre location simple et location financement d'IAS 17, et prévoit un principe de comptabilisation de tous les contrats de location, sous réserve d'exceptions limitées, au bilan des preneurs. Ainsi, lorsque le contrat est un contrat de location au sens défini par la norme, le preneur doit comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation du bien concerné et une dette de location qui est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements locatifs sur la durée de la location. L'actif lié au droit d'utilisation est ensuite amorti, en général selon la méthode linéaire sur la durée du contrat, et déprécié le cas échéant. La dette de location est comptabilisée au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif.

En revanche, la norme IFRS 16 ne modifie pas de manière substantielle le traitement comptable du côté du bailleur.

La norme IFRS 16, étant approuvée par la Commission européenne, sera applicable à partir du 1^{er} janvier 2019. Son impact sur les états financiers de Dexia Crédit Local est en cours d'analyse. Dexia Crédit Local a entamé son projet IFRS 16 au cours de l'année 2017 en réalisant une étude d'impact préliminaire de l'application de la norme, une analyse des contrats de location de toutes les entités avec la construction d'une base de contrats nécessaire à la comptabilisation des contrats de location selon la norme IFRS 16. Les systèmes d'information comptables et les processus internes sont en cours d'adaptation afin de respecter les nouvelles exigences liées à IFRS 16.

Pour Dexia Crédit Local, en tant que preneur, l'impact attendu de l'application de la nouvelle norme sur ses états financiers concerne principalement ses locations d'immeubles de bureaux utilisés par les entités du groupe.

Les preneurs ont la possibilité de ne pas appliquer les dispositions de la norme IFRS 16 aux contrats de location portant sur les immobilisations incorporelles (logiciels, par exemple). Dans le cadre de sa préparation à l'application de la norme, Dexia Crédit Local a opté pour cette exemption.

À ce stade, aucune décision définitive n'a été prise sur la méthode de transition à appliquer.

2.5. Nouvelle norme IFRS 17 «Contrats d'assurance»

Cette norme publiée par l'IASB en mai 2017, en remplacement de la norme actuelle IFRS 4 «Contrats d'assurance» sera applicable à partir du 1^{er} janvier 2021 et n'aura pas d'impact sur les états financiers de Dexia Crédit Local car Dexia Crédit Local n'est pas concerné par des activités d'assurance.

2.6. Mise à jour des principales méthodes comptables présentées dans la note 1.1. «Règles de présentation et d'évaluation des comptes consolidés» des états financiers annuels 2017

L'application d'IFRS 9 «Instruments financiers» et d'IFRS 15 «Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients» a entraîné des modifications des méthodes comptables applicables à Dexia Crédit Local à compter du 1^{er} janvier 2018. La conception des méthodes comptables a été également modifiée.

- Les méthodes comptables présentées dans la section 2.6.1. remplacent celles de la note 1.1.6. «Actifs et passifs financiers» dans les comptes annuels consolidés de Dexia Crédit Local au 31 décembre 2017.
- Les méthodes comptables présentées dans la section 2.6.2. remplacent celles de la note 1.1.9. «Honoraires et commissions : produits et charges» dans les comptes annuels consolidés de Dexia Crédit Local au 31 décembre 2017.
- Les méthodes comptables présentées dans la note IV. «Juste valeur» remplacent celles de la note 1.1.7. «Juste valeur des instruments financiers» dans les comptes annuels consolidés de Dexia Crédit Local au 31 décembre 2017.

Comme le permettent les dispositions transitoires d'IFRS 9 et d'IFRS 15, Dexia Crédit Local a choisi de ne pas retraiter les informations relatives aux périodes comparatives. Les méthodes comptables décrites dans la note 1 des comptes annuels consolidés de Dexia Crédit Local au 31 décembre 2017 s'appliquent aux périodes comparatives.

2.6.1. Mise à jour de la Note 1.1.6. «Actifs et passifs financiers» dans les états financiers du 31 décembre 2017 relativement à IFRS 9

1.1.6. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Dexia Crédit Local applique toutes les exigences d'IFRS 9 à compter du 1^{er} janvier 2018, à l'exception des exigences relatives aux opérations de couverture comptable qui continuent à être comptabilisées selon la norme IAS 39. Le traitement selon IFRS 9 relatif aux variations de la juste valeur résultant du risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat est appliqué de manière anticipée par Dexia Crédit Local à compter du 1^{er} janvier 2017.

La direction exerce son jugement sur les critères exposés ci-dessous pour décider de la catégorie comptable appropriée de ses instruments financiers au moment de la comptabilisation initiale. Cependant, sous certaines conditions, l'actif financier peut être ultérieurement reclassé.

1.1.6.1. Comptabilisation et décomptabilisation des instruments financiers

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction évalués à la juste valeur par résultat, pour lesquels la livraison s'effectue selon un délai d'usage (achats et ventes « normalisés »), sont comptabilisés et décomptabilisés à la date de transaction. En ce qui concerne ces actifs, Dexia Crédit Local comptabilise les plus ou moins-values latentes résultant de la réévaluation du contrat à sa juste valeur en date d'arrêt au compte de résultat en « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ». Les autres achats ou ventes d'actifs financiers non détenus à des fins de transaction, pour lesquels la livraison s'effectue selon un délai d'usage, sont comptabilisés en date de règlement, correspondant à la date de livraison desdits instruments.

Dexia Crédit Local décomptabilise tout ou partie d'un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif financier arrivent à l'expiration ou lorsque Dexia Crédit Local a transféré les droits contractuels à recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier et la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la possession de cet actif. Dans ce cas, tous les droits et obligations créés ou conservés lors du transfert sont comptabilisés séparément en actifs et en passifs.

Un passif financier est enregistré au bilan lorsque l'entité devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Dexia Crédit Local décomptabilise un passif financier seulement s'il est éteint, c'est-à-dire quand l'obligation spécifiée au contrat est exercée, annulée ou est arrivée à expiration.

1.1.6.2 Classement et évaluation des actifs financiers

Lors de la comptabilisation initiale d'un actif financier, Dexia Crédit Local évalue d'abord les conditions contractuelles de l'instrument afin de déterminer sa classification en tant qu'instrument de capitaux propres (selon la définition de la norme IAS 32 du point de vue de l'émetteur) ou instrument de dette.

Un instrument de capitaux propres est tout contrat mettant en évidence un intérêt résiduel dans les actifs d'une entité après déduction de tous ses passifs. Afin de satisfaire à cette condition, Dexia Crédit Local vérifie que l'instrument n'inclut aucune obligation contractuelle pour l'émetteur de remettre de la trésorerie ou un autre actif financier ou d'échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables à l'émetteur. Les

instruments remboursables au gré du porteur ou instruments qui imposent à l'entité l'obligation de remettre à une autre partie une quote-part des actifs nets de l'entité uniquement en cas de liquidation ne répondent pas à la définition des instruments de capitaux propres.

Tout instrument ne répondant pas aux critères des instruments de capitaux propres sont classés par Dexia Crédit Local en tant qu'instruments de dette.

1.1.6.2.1. Classement et évaluation des instruments de dette

Lors de la comptabilisation initiale, les instruments de dette sont classés comme étant évalués soit au coût amorti, soit à la juste valeur par capitaux propres (en autres éléments du résultat global), soit à la juste valeur par résultat. Le classement des instruments de dette repose sur les deux éléments suivants : l'analyse des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs, et le modèle économique suivi pour la gestion de ces actifs.

Analyse des termes contractuels de l'actif financier pour déterminer s'ils donnent lieu à des flux de trésorerie correspondant uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû (SPPI ou « basique »)

L'appréciation du caractère « basique » est pertinente pour les instruments de dette afin de déterminer s'ils peuvent être mesurés au coût amorti ou bien à la juste valeur par capitaux propres (en autres éléments du résultat global).

Les flux de trésorerie contractuels qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû sont compatibles avec un contrat de prêt de base. Dans un contrat de prêt de base, les intérêts consistent principalement en une contrepartie pour la valeur temps de l'argent et pour le risque de crédit, et peuvent aussi comprendre une contrepartie pour d'autres risques de prêt de base (par exemple, le risque de liquidité) et frais (par exemple, des frais de gestion) associés à la détention de l'actif financier sur une durée donnée, ainsi qu'une marge d'intérêt. Pour les besoins de cette analyse, le principal se définit comme la juste valeur de l'actif financier lors de la comptabilisation initiale.

Pour déterminer si les flux de trésorerie contractuels sont « basiques », Dexia Crédit Local examine les termes contractuels de chaque instrument, en particulier ceux qui pourraient modifier l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie contractuels. En procédant à cette évaluation, Dexia Crédit Local exerce son jugement pour déterminer si certaines caractéristiques contractuelles, telles que la fréquence de révision des taux d'intérêt ou les caractéristiques ne donnant droit à aucun recours en garantie, affectent de manière significative les flux de trésorerie futurs.

Les clauses contractuelles, permettant à l'emprunteur ou au prêteur, de rembourser par anticipation l'instrument de dette est compatible avec le caractère « basique » des flux de trésorerie contractuels dès lors que le montant du remboursement anticipé représente essentiellement le principal restant dû et les intérêts courus mais impayés ainsi que, le cas échéant, une indemnité compensatoire raisonnable. Une telle compensation peut être positive ou négative. Un jugement est nécessaire pour déterminer si la compensation versée ou reçue en cas de résiliation anticipée des contrats de prêt donne lieu à des flux de trésorerie non « basiques ».

La plupart des instruments de dette détenus par Dexia Crédit Local sont « basiques » et sont composés de prêts ou de titres simples à taux variable ou à taux fixe. Les instruments de dette non « basiques » de Dexia Crédit Local comprennent certains prêts structurés vis-à-vis de collectivités locales comportant une formule de taux avec un effet de levier, une indexation sur des devises ou un indice de taux long terme (tel que par exemple la référence « Constant Maturity Swap »).

Analyse du modèle économique suivi pour la gestion des actifs financiers

L'appréciation du modèle économique est effectuée sur la base d'un portefeuille et est pertinente pour les instruments de dette afin de déterminer s'ils peuvent être mesurés au coût amorti ou bien à la juste valeur par capitaux propres (en autres éléments du résultat global).

Le modèle économique reflète la façon dont un groupe d'instruments de dette est géré en vue d'atteindre un objectif fixé par les principaux dirigeants de Dexia Crédit Local. Le modèle économique suivi est une question de fait, ce fait pouvant être observé, et est déterminé à un niveau qui reflète la manière dont les groupes d'actifs financiers sont collectivement gérés en vue d'atteindre un objectif économique donné et selon la manière dont les flux de trésorerie sont générés (perception des flux de trésorerie contractuels et/ou vente d'actifs).

Pour déterminer le classement et l'évaluation d'un actif financier, trois modèles économiques peuvent être distingués :

- Un modèle économique dont l'objectif est de percevoir les flux de trésorerie contractuels sur la durée de vie de l'instrument ;
- Un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers ;
- Et d'autres modèles économiques dont celui détenu à des fins de transaction, pour lesquels la perception de flux de trésorerie contractuels n'est que connexe.

Conformément aux modalités du plan de résolution ordonnée, validé par la Commission européenne en 2012, imposant la cessation de toute nouvelle activité commerciale et la gestion des actifs résiduels sans leur cession accélérée, Dexia Crédit Local va donc collecter les flux de trésorerie sur la durée de vie de la majorité de ses actifs. Une autre partie des actifs financiers de Dexia Crédit Local, cantonnés dans des portefeuilles dédiés, est détenue dans un modèle de gestion dont l'objectif est à la fois de collecter les flux contractuels et de vendre lorsque des opportunités de marché se présentent.

Dexia Crédit Local exerce son jugement pour déterminer le niveau approprié d'appréciation de son modèle économique.

Toute vente significative d'un actif financier susceptible d'impacter le modèle économique dont l'objectif est de collecter des flux de trésorerie contractuels sur la durée de vie de l'instrument est analysée et validée par le Comité de Transaction, agissant en tant que centre de compétence au niveau du Groupe.

■ Instruments de dette évalués au coût amorti

Un instrument de dette est classé comme étant évalué au coût amorti si les conditions suivantes sont réunies :

- la détention de cet actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels; et
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Les ventes ne font pas partie intégrante du modèle économique associé à la catégorie coût amorti mais peuvent être cohérentes avec ce modèle si les cessions sont réalisées au moment proche de l'échéance de l'instrument et pour un montant qui est proche des flux de trésorerie contractuels restants, ou en raison d'une augmentation du risque de crédit de la contrepartie. Les ventes en raison de contraintes réglementaires ou pour gérer la concentration du risque de crédit (sans augmentation du risque de crédit d'un actif) sont également compatibles avec ce modèle de gestion dès lors qu'elles sont peu fréquentes ou peu significatives en valeur.

Lors de la comptabilisation initiale, Dexia Crédit Local enregistre les instruments de dette au coût amorti à la juste valeur à laquelle s'ajoutent les coûts de transaction, et les évaluations ultérieures se font au coût amorti ajusté de toute correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Les intérêts, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE), sont comptabilisés dans la marge d'intérêt. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les sorties ou entrées de trésorerie futures estimées sur la durée de vie attendue d'un instrument financier de manière à obtenir exactement la valeur

comptable brute de l'actif financier ne tenant pas compte des pertes de crédit attendues.

■ Instruments de dette évalués à la juste valeur par capitaux propres (en autres éléments du résultat global)

Un instrument de dette est classé comme étant évalué à la juste valeur par capitaux propres (en autres éléments du résultat global) si les conditions suivantes sont réunies :

- la détention de cet actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers; et
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Lors de la comptabilisation initiale, Dexia Crédit Local enregistre les instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais des capitaux propres à leur juste valeur (y compris les coûts de transaction). Les intérêts, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE), sont comptabilisés dans la marge d'intérêt.

Dexia Crédit Local réévalue ultérieurement ces instruments à leur juste valeur (voir 1.1.7. Juste valeur des instruments financiers). Les résultats latents liés aux variations de juste valeur de ces actifs sont comptabilisés en capitaux propres dans une ligne spécifique « Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables ».

Lorsque ces actifs sont vendus, Dexia Crédit Local reclasse la juste valeur accumulée dans les capitaux propres en résultat en « Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres ».

■ Instruments de dette évalués à la juste valeur par résultat

Tous les autres instruments de dette sont classés en juste valeur par résultat et sont constitués d'actifs qui :

- ne sont pas détenus dans un modèle de gestion dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels ou dans un modèle de gestion dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers. C'est le cas par exemple pour les actifs financiers détenus à des fins de transaction acquis avec l'intention d'en tirer un bénéfice en prenant avantage des variations à court terme des cours, de la marge d'intermédiation ou les titres faisant partie d'un portefeuille dont la tendance de gestion est de réaliser des plus-values à court terme.
- ou bien, sont détenus dans un tel modèle de gestion mais les termes contractuels de l'instrument donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui ne sont pas « basiques ».

Ces actifs sont obligatoirement évalués à la juste valeur par résultat. Dexia Crédit Local comptabilise initialement à la juste valeur les prêts

et les titres de dette détenus à des fins de transaction et détenus à des fins autres que de transaction obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat et les réévalue ultérieurement à leur juste valeur sous la rubrique « Actifs financiers à la juste valeur par résultat », avec les gains et pertes réalisés et latents enregistrés en résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par résultat ». En application de la méthode comptable choisie par Dexia Crédit Local, les intérêts courus sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés dans la marge d'intérêt.

■ **Instruments de dette désignés à la juste valeur par résultat (FVO)**

Sous certaines conditions, et sous réserve d'une documentation appropriée, Dexia Crédit Local peut désigner de manière irrévocable, lors de la comptabilisation initiale, un actif financier respectant les exigences pour le classement au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres comme étant évalué à la juste valeur par résultat (FVO) lorsque cette désignation élimine ou réduit de manière significative une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation (« non-concordance comptable ») qui existerait sans l'application de cette option.

Les gains ou pertes latents sur ces actifs sont comptabilisés dans le compte de résultat en « Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par résultat ». En application de la méthode comptable choisie par Dexia Crédit Local, les intérêts sont comptabilisés dans la marge d'intérêt.

■ **Reclassement d'actifs financiers entre catégories**

Les actifs financiers ne peuvent pas être reclassés après leur comptabilisation initiale, excepté lorsque Dexia Crédit Local change de modèle économique de gestion de ses actifs financiers. Un reclassement se produit uniquement lorsque les changements dans le modèle économique sont importants pour l'exploitation de Dexia Crédit Local et résulte d'une décision prise par l'organe de direction de Dexia Crédit Local.

Le reclassement est effectif à partir du début de la première période de présentation de l'information financière qui suit un changement de modèle économique.

1.1.6.2.2 Classement et évaluation des placements dans des instruments de capitaux propres

Les placements dans des instruments de capitaux propres sont classés dans l'une des catégories suivantes :

- Obligatoirement évalués à la juste valeur par résultat en tant qu'instruments financiers non « basiques »
- Les instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par capitaux propres (en autres éléments du résultat global).

Dexia Crédit Local ne possède pas d'instruments de capitaux propres détenus à des fins de transaction.

Dexia Crédit Local comptabilise initialement à la juste valeur les actifs obligatoirement évalués à la juste valeur par résultat et les réévalue ultérieurement à leur juste valeur sous la rubrique « Actifs financiers à la juste valeur par résultat ». Tous les gains et pertes réalisés et latents ainsi que les dividendes perçus sur les instruments de capitaux propres sont enregistrés en résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Lors de la comptabilisation initiale et au cas par cas, Dexia Crédit Local peut désigner de manière irrévocable les placements dans des instruments de capitaux propres non détenus à des fins de transaction comme étant évalué à la juste valeur par capitaux propres sous la rubrique « Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres ». Ces instruments sont ensuite réévalués à la juste valeur avec toutes les variations comptabilisées en capitaux propres (en autres éléments du résultat global) sous la rubrique « Réévaluation directement en capitaux propres des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres » sans reclassement de ces montants en résultat. Lors de la cession de l'instrument, Dexia Crédit Local reclasse les montants réalisés au sein des capitaux propres et les présente sous la rubrique « Réserves consolidées ». Les actifs classés dans cette catégorie ne font pas l'objet de dépréciation.

Dexia Crédit Local comptabilise les dividendes perçus sur les instruments de capitaux propres dans le compte de résultat en « Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres ».

1.1.6.2.3 Classement et évaluation des instruments dérivés (de transaction et de couverture)

Si le dérivé n'est pas lié à une opération de couverture, il est déclaré comme étant un dérivé détenu à des fins de transaction. Les principaux instruments financiers dérivés de Dexia Crédit Local portent sur des contrats de change ou de taux d'intérêt mais Dexia Crédit Local utilise aussi des dérivés de crédit ou des dérivés sur action. Tous les dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont ensuite revalorisés à leur juste valeur. Les justes valeurs sont obtenues à partir des prix constatés sur les marchés cotés ou en utilisant des modèles de flux de trésorerie ou à partir des modèles d'évaluation internes suivant le cas.

Dexia Crédit Local présente les dérivés comme des actifs si leur juste valeur est positive, ou comme des passifs si elle est négative.

■ Dérivés de transaction

Les instruments dérivés qui ne sont pas désignés dans une relation de couverture sont évalués à la juste valeur par résultat. Dexia Crédit Local fait une distinction comme suit :

- Les dérivés qui sont détenus à des fins de couverture mais pour lesquels la comptabilité de couverture ne peut être ou n'est pas appliquée (couverture économique). Toute variation de la juste valeur est enregistrée au compte de résultat en « Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par résultat ». Les intérêts sont comptabilisés dans la marge d'intérêt.
- Les dérivés qui ne sont pas détenus à des fins de couverture (dérivés de transaction). Toute variation de la juste valeur de ces dérivés est enregistrée en « Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les dérivés incorporés dans les passifs financiers sont décomposés et traités comme des dérivés séparés lorsque :

- leurs risques et caractéristiques ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte ;
- un instrument autonome avec les mêmes termes que le dérivé incorporé répondrait à la définition d'un dérivé ; et
- le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur par résultat avec variation des gains ou pertes latents présentés en résultat.

Dexia Crédit Local présente les dérivés incorporés séparés au sein de la même rubrique que les contrats hôtes.

■ Dérivés de couverture

Les dérivés de couverture sont des dérivés qui sont spécifiquement désignés dans une relation de couverture et ils sont évalués en fonction de leur type de relation de couverture. La comptabilisation de ces dérivés est détaillée dans la section 1.1.10 « Dérivés de couverture ».

1.1.6.2.4. Traitement des remboursements anticipés et réaménagements de prêts

Dexia Crédit Local a déterminé ses principes pour le traitement des réaménagements de prêts par analogie avec le paragraphe B3.3.6 d'IFRS 9 relatif aux réaménagements de passifs financiers.

■ Actifs financiers restructurés et modifiés

Lorsqu'un actif financier est restructuré, chaque cas est apprécié individuellement. Les modifications signifient les changements contractuels entraînant une modification des flux futurs de trésorerie contractuels. La méthode de comptabilisation des prêts restructurés et modifiés ainsi que des indemnités de remboursement anticipé diffère selon que la restructuration aboutit ou non à des conditions substantiellement différentes de celles initialement fixées.

Toute modification substantielle des conditions d'un actif financier existant doit être comptabilisée comme une extinction de l'actif

financier initial et la comptabilisation d'un nouvel actif financier.

Les facteurs suivants, non exhaustifs, sont pris en compte pour déterminer si les conditions contractuelles d'un actif après la restructuration peuvent être considérées comme étant substantiellement différentes sur une base qualitative :

- la devise dans laquelle l'instrument de dette est libellé ;
- le taux d'intérêt ;
- les caractéristiques de conversion attachées à l'instrument ;
- les modifications des clauses contractuelles ;
- le changement de contrepartie.

En outre, conformément au paragraphe B3.3.6 d'IFRS 9, Dexia Crédit Local considère que les conditions sont substantiellement différentes lorsque la valeur actualisée des flux de trésorerie (valeur actualisée nette) selon les nouvelles conditions, y compris les honoraires versés nets des honoraires reçus, diffère d'au minimum 10 % de la valeur actualisée des flux de trésorerie (valeur actualisée nette) restants du prêt initial.

Lorsque la modification ne donne pas lieu à une décomptabilisation, toute différence entre les flux de trésorerie contractuels modifiés actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine et la valeur comptable brute qui existe sur l'actif est immédiatement comptabilisée au compte de résultat en « Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres » ou « Gains ou pertes nets sur actifs financiers évalués au coût amorti » en fonction de la classification de l'actif.

Une restructuration ou une modification d'un actif financier évalué au coût amorti ou d'un actif financier évalué à la juste valeur par capitaux propres pourrait entraîner une modification substantielle dans les conditions, conduisant à une décomptabilisation de l'actif financier d'origine. L'indemnité de remboursement anticipé est comptabilisée immédiatement dans le compte de résultat en « Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres » ou « Gains ou pertes nets sur actifs financiers évalués au coût amorti » en fonction de la classification de l'actif. Un nouvel actif financier est comptabilisé à la juste valeur à laquelle s'ajoutent les coûts de transaction éligibles (même si l'actif est classé et évalué au coût amorti sur les périodes ultérieures).

1.1.6.2.5. Dépréciation sur les actifs financiers

La norme IFRS 9 introduit un nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers basé sur les pertes de crédit attendues. Ce nouveau modèle s'applique aux instruments de dette (prêts ou titres) évalués au coût amorti ou aux instruments de dette évalués en juste valeur par capitaux propres ainsi qu'aux créances de crédit-bail et aux créances commerciales. Ce modèle s'applique également aux engagements de financement donnés et aux garanties financières données enregistrées au hors-bilan de Dexia Crédit Local.

Ce modèle constitue un changement par rapport au modèle d'IAS 39 basé sur les pertes de crédit avérées.

Dans ce modèle, chaque instrument financier (hormis les actifs qui sont en défaut dès leur acquisition ou leur création) est positionné dans trois phases selon l'évolution de son risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale :

- phase 1 : pas d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ;
- phase 2 : augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale sans événement de crédit avéré ;
- phase 3 : événement de crédit avéré à la date de clôture, c'est-à-dire que la contrepartie est identifiée comme étant en défaut.

Le modèle d'évaluation de la provision dépend alors de la phase à laquelle l'actif financier est alloué :

- dans la phase 1, le montant de la provision est calculé selon les pertes de crédit attendues sur une période de 12 mois à venir, mesurées sur un modèle de pertes à maturité résultant d'un défaut survenu au cours des 12 prochains mois, pondéré par la probabilité que le défaut survienne au cours de cette période de 12 mois.
- dans les phases 2 et 3, le montant de la provision est égal aux pertes de crédit attendues jusqu'à maturité, mesurées sur un modèle de pertes à maturité, pondéré par la probabilité que le défaut survienne au cours de la maturité résiduelle de l'instrument.

Les revenus de ces actifs sont reconnus sur la base du taux d'intérêt effectif qui est appliqué dans les phases 1 et 2 à la valeur comptable brute de l'actif et dans la phase 3 à la valeur nette comptable.

Dexia Crédit Local n'applique pas l'option de simplification autorisée par IFRS 9 pour les créances commerciales (avec une composante de financement importante) ou aux créances de crédit-bail. Le calcul des pertes de crédit attendues de ces actifs suit l'approche générale décrite ci-dessous.

■ Augmentation importante du risque de crédit

Pour les instruments financiers ne présentant pas d'événement de crédit avéré et qui, par conséquent, doivent être positionnés en phase 1 ou phase 2, Dexia Crédit Local a développé une approche basée à la fois sur un test quantitatif et un test qualitatif afin d'évaluer

s'il y a, ou non, une augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale.

Le test quantitatif consiste à comparer les probabilités de défaut dites « average » (mesurées au travers du cycle) du contrat à la date d'arrêté et à la date de la création. Cette mesure d'écart est ensuite normalisée par la probabilité de défaut d'un actif possédant la plus mauvaise note existante sur l'échelle de notation avant défaut, en fonction du secteur de la contrepartie. Les probabilités de défaut sont établies sur un horizon temporel égal à la maturité initiale de l'instrument financier.

Si la variation de probabilité de défaut est supérieure à un seuil donné, elle indique une détérioration significative du risque de crédit entraînant une classification de l'instrument financier en phase 2.

L'approche qualitative, quant à elle, repose sur des indicateurs spécifiques à la contrepartie, et consiste à positionner en phase 2 les expositions qui sont suivies au travers du processus « Watchlist », qui ont bénéficié de mesures de Forbearance⁽¹⁾ ou qui appartiennent à un secteur économique défini comme « sensible »⁽²⁾.

La norme IFRS 9 indique que, quelle que soit la façon dont l'entité procède à cette appréciation, il existe une présomption réfutable d'augmentation importante du risque de crédit associé à un actif financier depuis la comptabilisation initiale lorsque les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 30 jours. Compte tenu des caractéristiques du portefeuille de Dexia Crédit Local et en particulier de l'importance du sous-portefeuille sur le secteur public, les procédures administratives peuvent retarder les paiements contractuels. C'est pourquoi, compte tenu de cet élément, une première analyse est effectuée afin de s'assurer que ces retards ne sont pas imputables aux procédures administratives, et si non, la présomption s'applique et ces exceptions sont analysées et documentées individuellement.

La probabilité de défaut à l'initiation est déterminée une fois pour toutes pour chaque exposition. Toutefois, si les conditions contractuelles d'un actif financier étaient redéfinies (ou restructurées c'est-à-dire renégociées ou refinancées) et si cette restructuration conduisait à une décomptabilisation conformément aux règles comptables établies par IFRS 9, l'actif restructuré sera considéré comme un nouvel actif. Le test quantitatif de dégradation du risque de crédit est ensuite effectué sur les nouvelles caractéristiques de l'actif restructuré. La probabilité de défaut à l'origine est donc mise à jour compte tenu de la notation de la contrepartie à la date de restructuration et de l'échéance de l'actif financier restructuré.

(1) La définition de Forbearance regroupe les facilités accordées aux contreparties présentant des difficultés financières.

(2) Les secteurs sensibles sont des secteurs économiques qui présentent des indications de risque de crédit élevé.

■ Mesure des pertes de crédit attendues

Calcul des pertes de crédit attendues pour les instruments financiers positionnés dans les phases 1 ou 2

- « *Forward Looking* » : La détermination des pertes de crédit attendues est fonction des probabilités de migration des notations, des probabilités de défaut (PD), du taux de perte en cas de défaut (LGD) et du montant de l'encours au moment du défaut (EAD). Les probabilités de migration des notations, les probabilités de défaut et le taux de perte sont ponctuels (PIT ou Point in Time – issus de modèles macroéconomiques prenant en compte la situation actuelle) mais également prospectifs (Forward Looking – prenant en compte des conditions macroéconomiques anticipées sur 3 années).

En capitalisant sur le cadre du Pilier 1, Dexia Crédit Local a développé des modèles de notation internes basés sur la segmentation des secteurs ainsi que sur une mesure à la plus juste estimation « average » des probabilités de défaut, de la probabilité de migration des notations et du modèle de taux de pertes en cas de défaut, construits sur un horizon pluriannuel à partir des données historiques.

Ces mesures à la plus juste estimation des paramètres dérivent des modèles PD et LGD d'IFRS 9 « Point in Time » qui prennent en compte les liens entre les diverses variables macroéconomiques et les paramètres de risque et qui sont construits statistiquement sur la base de leurs interdépendances historiques.

Les variables macroéconomiques les plus pertinentes utilisées sont le PIB, le taux de chômage, l'inflation, la croissance du PIB, ainsi que des indicateurs de rendement et d'intérêts. Une telle approche permet d'effectuer des projections sur la PD, les migrations de notation et la LGD compte tenu de la conjoncture économique.

Le caractère « Point In Time » des probabilités de migration des notations, de la probabilité de défaut et du taux de pertes en cas de défaut est régulièrement contrôlé, a posteriori, par rapport aux données historiques selon la politique de back-testing interne de Dexia Crédit Local. Les résultats de ces backtests sont soumis au service de validation interne et présentés aux instances dirigeantes.

- « *Scénarios* » : De façon complémentaire, Dexia Crédit Local a développé des projections sur les pertes de crédit attendues pour 3 scénarios macro économiques : un scénario de base, un de reprise de l'activité, et un de ralentissement, les deux derniers étant construits symétriquement autour de l'hypothèse de base. Le scénario macroéconomique de base se fonde sur des prévisions à un horizon de trois ans, il se fonde sur un certain nombre de données macroéconomiques et financières obtenues auprès des institutions internationales, tels que la Commission européenne et le Fonds monétaire international (FMI). Les projections sont

ensuite étudiées par un groupe de travail, combinant des experts des fonctions Risque et Finance, qui peuvent, le cas échéant, annuler ou modifier certaines prévisions.

La méthodologie pour construire les scénarios de reprise et de ralentissement est basée sur la fourchette d'erreur historique observée entre les prévisions économiques et les observations empiriques. Les pertes de crédit attendues pondérées en fonction des probabilités sont ensuite obtenues en pondérant les différents résultats des pertes de crédit attendues du scénario de base avec les probabilités des scénarios « stressés ».

- « *Cure rate* » : La probabilité qu'une contrepartie revienne d'une situation de défaut à une situation normale (c'est-à-dire sans perte) est prise en compte dans les estimations des paramètres de risque.
- « *Credit Risk Mitigants* » (ou techniques de réduction du risque crédit) : La détérioration du risque crédit est mesurée par l'évolution du taux de défaut de la contrepartie originale. Les garants alloués contractuellement à l'exposition (tels que par exemple les rehausseurs de crédit) sont pris en compte dans le calcul des pertes de crédit attendues, en appliquant la probabilité de double défaillance de l'emprunteur et du garant. Les autres éléments de garantie (tels que par exemple hypothèques, nantissement, cash collatéral) sont pris en compte dans le calcul des pertes de crédit attendues par réduction de la perte en cas de défaut.
- « *Actualisation* » : Les pertes de crédit attendues établies par pondération probabiliste sont actualisées à la date de clôture au moyen du taux d'intérêt effectif.

Pour les instruments des phases 1 et 2, les intérêts sont calculés sur la base de la valeur comptable brute de l'instrument selon des modèles définis en fonction des différents sous-portefeuilles de Dexia Crédit Local.

Calcul des pertes de crédit attendues pour les instruments financiers positionnés dans la phase 3

Les pertes de crédit attendues sont définies en fonction des caractéristiques individuelles de l'exposition, principalement en fonction des modèles de flux de trésorerie, des modèles de prix du marché ou de la valeur de la garantie. Dans certains cas particuliers, aucune dépréciation ne peut être attribuée, notamment lorsque la valeur de la garantie excède la valeur de l'instrument de dette.

Pour les instruments en phase 3, les produits d'intérêts sont calculés sur la base du coût amorti (c'est-à-dire sur la valeur comptable brute après déduction de la provision pour créances douteuses).

Quand Dexia Crédit Local ne s'attend plus raisonnablement à récupérer un actif financier en totalité ou en partie, la valeur comptable brute de l'actif financier est réduite. La politique de Dexia Crédit Local consiste donc à comptabiliser une perte en résultat lors de l'annulation de la dette, ce qui signifie que plus aucun levier d'exécution ne sera mis en œuvre.

■ Traitement comptable des pertes de crédit attendues

Dexia Crédit Local comptabilise les variations des pertes de crédit attendues liées aux instruments de dette, aux engagements de financement et aux contrats de garantie financière en résultat net, dans la rubrique « Coût du risque de crédit » en tant que gain ou de perte de valeur.

Pour les engagements de financement donnés et les garanties financières données en hors bilan, les pertes de crédit attendues sont comptabilisées au passif du bilan de Dexia Crédit Local.

Pour les actifs financiers en défaut dès leur acquisition ou leur création, le montant de la dépréciation comptabilisé en résultat est le cumul, depuis la comptabilisation initiale, des variations de pertes de crédit attendues pour la durée de vie de l'instrument. Les variations favorables des pertes de crédit attendues pour la durée de vie de l'actif sont comptabilisées comme un gain dans le compte de résultat.

1.1.6.3. Classement et évaluation des passifs financiers

1.1.6.3.1. Passifs au coût amorti

Dexia Crédit Local comptabilise initialement les emprunts interbancaires et les emprunts envers la clientèle ainsi que les titres de dette à leur juste valeur, c'est-à-dire pour leur montant reçu, net des frais de transaction. Ultérieurement, les emprunts et les titres de dette sont comptabilisés à leur coût amorti. Dexia Crédit Local comptabilise toute différence entre la valeur comptable initiale et le montant remboursé au compte de résultat sur la durée du passif en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.1.6.3.2. Passifs détenus à des fins de transaction

Les passifs contractés à des fins de transaction suivent le même traitement comptable que celui appliqué aux actifs financiers détenus à des fins de transaction.

1.1.6.3.3. Passifs désignés à la juste valeur par résultat (FVO)

Sous certaines conditions, et sous réserve d'une documentation appropriée, Dexia Crédit Local peut désigner de manière irrévocable, lors de la comptabilisation initiale, un passif financier comme étant évalué à la juste valeur par résultat (FVO) dès lors que :

- une telle désignation élimine ou réduit de manière significative une incohérence dans l'évaluation ou la classification (« non-concordance comptable ») qui aurait existé sans l'application de cette option ;
- un groupe de passifs financiers est géré, et leur performance est évaluée sur la base de leur juste valeur conformément à une stratégie de gestion des risques ou d'investissements dûment documentée.

Lors de la réévaluation ultérieure, conformément aux dispositions de la norme IFRS 9 appliquées par anticipation par Dexia Crédit Local à compter du 1^{er} janvier 2017, Dexia Crédit Local comptabilise comme suit les gains et pertes latents sur les passifs financiers désignés à la juste valeur sur option par résultat :

- les variations de juste valeur attribuables au risque de crédit propre sont enregistrées par capitaux propres dans une ligne spécifique « Réévaluation directement en capitaux propres du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat » au sein des « Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres » ;
- les variations résiduelles de la juste valeur sont présentées dans le compte de résultat en « Gains ou pertes des instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Lors de la décomptabilisation des passifs désignés à la juste valeur par résultat, les montants accumulés en capitaux propres attribuables au risque de crédit propre ne font pas l'objet du reclassement en compte de résultat. Dexia Crédit Local effectue un reclassement de ces montants réalisés au sein des capitaux propres et les présente sur une ligne « Réserves consolidées ».

Néanmoins, dans le cas où le traitement des passifs désignés à la juste valeur par résultat décrit plus haut créerait une non-concordance comptable au niveau du compte de résultat, Dexia Crédit Local présente l'ensemble des variations de juste valeur dans le compte de résultat.

Selon la méthode comptable choisie par Dexia Crédit Local, les intérêts sont comptabilisés dans la marge d'intérêt.

2.6.2 Mise à jour de la Note 1.1.9. « Honoraires et commissions : produits et charges » dans les états financiers du 31 décembre 2017 relativement à IFRS 15

1.1.9. HONORAIRES ET COMMISSIONS : PRODUITS ET CHARGES

Le revenu est évalué en fonction de la contrepartie spécifiée dans un contrat conclu avec un client à l'exclusion des sommes perçues pour le compte de tiers. Dexia Crédit Local comptabilise les revenus lorsqu'elle transfère le contrôle d'un produit ou d'un service à un client.

L'essentiel des honoraires et commissions générés par l'activité de Dexia Crédit Local est étalé sur la durée de l'opération génératrice de commission.

En ce qui concerne les opérations importantes comme les commissions et honoraires résultant de la négociation ou de la participation à la négociation d'une opération pour compte de tiers telle que l'arrangement relatif à l'acquisition de crédits, d'actions ou d'autres valeurs mobilières, ou à l'acquisition ou la vente d'une société, ces commissions et honoraires sont comptabilisés lorsque l'acte important est achevé.

Les commissions d'engagement sur prêts sont comptabilisées comme faisant partie du taux d'intérêt effectif selon l'IFRS 9 si le prêt est octroyé. Si le prêt n'est pas octroyé, cette commission d'engagement est comptabilisée en tant que commission à la date d'expiration de l'engagement.

Les honoraires qui ne font pas partie intégrante du taux d'intérêt effectif sont comptabilisés selon la norme IFRS 15. Ils comprennent les honoraires de services pour un prêt, les commissions d'engagement pour l'octroi d'un prêt lorsque l'engagement de financement n'est pas évalué à la juste valeur par résultat et qu'il est peu probable qu'un contrat de prêt spécifique soit conclut, ainsi que les commissions de syndication de prêts reçues par Dexia Crédit Local qui fait le montage d'un prêt et ne conserve aucune partie du programme de prêt (ou conserve une partie au même taux d'intérêt effectif pour un risque comparable à celui des autres participants).

Les frais de contrats de garantie financière qui ne sont pas désignés à la juste valeur par résultat et qui n'entrent pas dans le champ d'application d'IFRS 4 « Contrats d'assurance » sont comptabilisés conformément à IFRS 15.

3. Changement de présentation des états financiers consolidés résumés de Dexia Crédit Local

Les états financiers consolidés résumés de Dexia Crédit Local sont établis conformément au format de l'ANC (Autorité des Normes Comptables). Au 30 juin 2018, Dexia Crédit Local applique la recommandation de l'ANC n° 2017-02 du 2 juin 2017 « Relative au format des comptes consolidés des établissements du secteur bancaire établis selon les normes comptables internationales » qui annule et remplace la recommandation de l'ANC n°2013-04 du 7 novembre 2013.

Suite à l'application de la norme IFRS 9 et de la recommandation révisée de l'ANC, le compte de résultat, le bilan, l'état du résultat global et le tableau de variation des capitaux propres, ainsi que les notes annexes aux états financiers, ont changé de manière significative. Dexia Crédit Local a choisi d'utiliser une disposition transitoire allégée pour présenter des informations comparatives.

Les principaux changements comprennent:

- Les catégories d'actifs spécifiques à la norme IAS 39, telles que « Prêts et créances », « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance », « Actifs financiers disponibles à la vente » ont été remplacées par les nouvelles catégories « Actifs financiers au coût amorti » (avec la séparation entre les prêts et créances sur établissements de crédit, les prêts et créances sur la clientèle et les titres) et les « Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres (en autres éléments du résultat global) ».
- Les cash collatéraux, auparavant présentés dans les « Comptes de régularisation et actifs divers » et « Comptes de régularisation et passifs divers », sont désormais inclus dans les Actifs financiers au coût amorti (Prêts et créances sur établissements de crédit ou Prêts et créances sur la clientèle) et dans les Passifs financiers au coût amorti (Dettes envers les établissements de crédit et assimilés ou Dettes envers la clientèle).
- De nouvelles lignes ont été créées dans le « Compte de résultat consolidé » afin de présenter séparément les gains et les pertes sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres (en autres éléments du résultat global) et sur les actifs au coût amorti et sur le reclassement des actifs financiers entre les catégories.
- De nouvelles lignes ont été créées dans l'« Etat du résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres » afin d'identifier séparément les variations de la juste valeur pour les instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par capitaux propres (en autres éléments du résultat global) et pour les instruments de dette classés à la juste valeur par capitaux propres (en autres éléments du résultat global).
- Une nouvelle ligne « Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat » a été créée dans les Notes pour présenter séparément les impacts sur les actifs financiers non « basiques » détenus à des fins autres que de transaction et obligatoirement évalués à la juste valeur par résultat selon la norme d'IFRS 9.

ÉVOLUTIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le 17 mars 2018, Dexia Crédit Local a conclu un accord avec des investisseurs qualifiés concernant une transaction de gré à gré (off-market transaction) portant sur la cession de toutes ses actions dans Dexia Israël, représentant 58,89% du capital. La vente a été convenue à un prix de NIS 674 par action, pour un montant total de EUR 82 millions.

Dexia Crédit Local déconsolide de ce fait la société au 1^{er} janvier 2018, et enregistre dans ses comptes consolidés un gain de EUR 8 millions calculé sur la base des comptes établis par Dexia Israël au 1^{er} janvier 2018 après adoption de la norme IFRS9.

ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS REPRIS DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT AU 30 JUIN 2018

Les éléments de volatilité comptable impactent le produit net bancaire pour EUR -198 millions. Ils sont attribuables à l'évolution des paramètres de marché qui influent directement sur la valorisation de certains éléments (dérivés valorisés sur la base d'une courbe OIS, calcul de la CVA, de la DVA et de la FVA).

Le groupe Dexia Crédit Local a vendu la quasi-totalité des actifs portoricains. Un gain net d'EUR 15 millions a été reconnu à ce titre en *Coût du risque de crédit* sur ces actifs provisionnés. L'exposition résiduelle de Dexia Crédit Local sur le Commonwealth de Porto Rico s'élève à EUR 5 millions au 30 juin 2018, elle est entièrement couverte par un rehausseur de crédit de bonne qualité et expire en 2020.

Le *Coût du risque de crédit*, à EUR 50 millions, comprend également des reprises de provisions collectives sur les expositions classées en phase 1 et phase 2 pour EUR 26 millions et un effet favorable des dépréciations sur actifs financiers dépréciés dès leur acquisition (EUR 6 millions). Au 30 juin 2017, le *Coût du risque de crédit* s'élevait à EUR -5 millions.

Au 30 juin 2018, le groupe a comptabilisé un montant d'EUR -101 millions en *Charges générales d'exploitation* au titre de taxes et contributions réglementaires (EUR -83 millions au 30 juin 2017). Ces charges ont été reconnues en application des principes de la norme comptable IFRIC 21 « Droits ou taxes ».

Dexia Crédit Local a cédé sa participation dans Dexia Israël Bank pour un montant d'EUR 82 millions, dégageant un résultat net positif d'EUR 8 millions comptabilisé en *Gains ou pertes nets sur autres actifs*.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant

PRÉSENTATION DE L'EFFET DE LA NORME IFRS 9 « INSTRUMENTS FINANCIERS » SUR LE BILAN AU 1^{ER} JANVIER 2018

Impact sur les dépréciations et les provisions

La mise en œuvre du nouveau modèle de provisionnement, tel que décrit dans les règles de présentation et d'évaluation des comptes consolidés (note 1 § 1.1.6.2.5) se traduit par une augmentation nette des dépréciations et provisions de 183 millions, dont 5 millions relatifs à des activités destinées à être cédées (Dexia Israël).

La provision phase 2 est constituée pour un peu plus de la moitié par des provisions sur le souverain portugais et sur des collectivités portugaises suite à des dégradations de rating depuis l'origine.

Le détail (hors les montants relatifs aux actifs destinées à être cédées) est présenté dans le tableau ci-dessous.

en millions d'EUR	Solde au 31/12/2017 IAS 39/IAS 37		Reclassement	Réévaluation en raison des pertes de crédit attendues	Solde au 01/01/2018 IFRS 9				Total
	Dépréciations spécifiques	Dépréciations collectives			Phase 1	Phase 2	Phase 3	POCI ⁽¹⁾	
DÉPRÉCIATIONS POUR ACTIFS FINANCIERS	257	327	0	165	10	496	231	13	750
Actifs financiers au coût amorti									
- Prêts et créances sur établissements de crédit		18		(16)		2			2
- Prêts et créances sur la clientèle	256	309	(199)	(34)	2	153	164	13	332
- Titres au coût amorti			178	226	5	334	64		403
- Autres actifs	1						1		1
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres			22	(10)	3	8	1		12
PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS ET GARANTIES FINANCIÈRES DONNÉS		1		12		7	6		13

(1) Actifs financiers dépréciés dès leur acquisition (Purchased or Originated Credit Impaired).

Impact sur le bilan

Les tableaux suivants réconcilient l'actif et le passif du bilan, présentés conformément à la norme IAS 39 et l'actif et le passif du bilan au 1^{er} janvier 2018, présentés conformément à la norme IFRS 9.

La mise en œuvre du classement comptable sous IFRS 9 est décrit dans les règles de présentation et d'évaluation des comptes consolidés (note 1 § 1.1.6.2.).

Les états financiers consolidés de Dexia Crédit Local sont établis conformément au format de l'ANC (Autorité des Normes Comptables). Dexia Crédit Local applique la recommandation n°2017-02 du 2 juin 2017.

ACTIF	31/12/2017 IAS 39	Changements de classe comptable					autres ^(E)	Soldes après reclassement
		changement de présentation - ANC ^(A)	des actifs financiers disponibles à la vente ^(B)	des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ^(B)	des actifs financiers non-SPPI ^(C)	des actifs financiers en raison du modèle de gestion ^(D)		
en millions d'EUR								
Caisse, banques centrales	10 721							10 721
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	13 188		149		4 848	(679)	7	17 513
Instruments dérivés de couverture	4 985						(19)	4 965
Actifs financiers disponibles à la vente	10 830		(10 830)					
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres			39			11 433	139	11 611
Titres au coût amorti		42 655	10 642	1 750	(659)	(7 640)		46 749
Prêts et créances sur établissements de crédit	5 995	(5 995)						
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti		33 521						33 521
Prêts et créances sur la clientèle	98 914	(98 914)						
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti		58 721			(4 189)	(3 114)		51 418
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	1 314						(137)	1 177
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	1 750			(1 750)				
Actifs d'impôts courants	18							18
Actifs d'impôts différés	29							29
Comptes de régularisation et actifs divers	30 547	(29 989)						558
Actifs non courants destinés à être cédés	2 105							2 105
Immobilisations corporelles	4							4
Immobilisations incorporelles	34							34
TOTAL DE L'ACTIF	180 434	0	0	0	0	0	(10)	180 424

A Changement de présentation - ANC

Certains changements ont été apportés à la présentation du bilan conformément à la recommandation n°2017-02 du 2 juin 2017. Au 31/12/2017, les cash collatéraux étaient repris dans le poste *Comptes de régularisation et actifs divers* (EUR 29 989 millions). Au 1/01/2018, ils sont reclassés dans le poste *Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti* (EUR 29 323 millions) et dans le poste *Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti* (EUR 666 millions); Par ailleurs, les instruments de dettes qui étaient repris au 31/12/2017 dans les postes *Prêts et créances sur établissements de crédit* (EUR 1 796 millions) et *Prêts et créances sur la clientèle* (EUR 40 859 millions) sont maintenant repris dans un nouveau poste *Titres au coût amorti* (EUR 42 655 millions).

B Actifs financiers disponibles à la vente et actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

L'application de la norme IFRS 9 entraîne la disparition de ces deux catégories d'actif. Au 31/12/2017, les actifs disponibles à la vente regroupaient des instruments de dettes (EUR 10 642 millions) et des instruments de capitaux propres (EUR 188 millions). L'option d'évaluer ces derniers à la juste valeur par capitaux propres a été choisie pour EUR 39 millions.

C Des actifs financiers non-SPPI

Les actifs ne présentant pas les caractéristiques nécessaires pour un classement au coût amorti (Solely Payment of Principal and Interests) ont été déduits des actifs au coût amorti pour être reclassés en actifs financiers à la juste valeur par résultat

D Des actifs financiers en raison du modèle de gestion

il s'agit de reclassements liés aux décisions de gestion indépendantes des exigences liées à la classification IFRS9. Il s'agit principalement du classement en Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres des titres destinés à être cédés.

E Autres

Il s'agit principalement du reclassement de la partie de couverture de portefeuille couverts en taux, d'actifs classés en *Prêts et créances* en IAS39 et classés en *Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres* en IFRS 9. Par ailleurs, les dérivés de couverture liés aux actifs NSPPI doivent maintenant être considérés comptablement comme des dérivés de transaction.

ACTIF	Soldes après reclassement	Ajustements de valeurs			01/01/2018 IFRS 9
		Réévaluation en raison des pertes de crédit attendues ^(A)	Autres réévaluations ^(B)	Effet sur les impôts différés	
<i>en millions d'EUR</i>					
Caisse, banques centrales	10 721				10 721
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	17 513	28	(223)		17 318
Instruments dérivés de couverture	4 965				4 965
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	11 611	10	14		11 635
Titres au coût amorti	46 749	(226)	3 014		49 538
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	33 521	15			33 536
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	51 418	7			51 425
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	1 177				1 177
Actifs d'impôts courants	18				18
Actifs d'impôts différés	29				29
Comptes de régularisation et actifs divers	558				558
Actifs non courants destinés à être cédés	2 105	(5)		2	2 102
Immobilisations corporelles	4				4
Immobilisations incorporelles	34				34
TOTAL DE L'ACTIF	180 424	(171)	2 805	2	183 060

A. Réévaluation en raison des pertes de crédit attendues

L'analyse des ajustements est présentée au paragraphe Impact sur les dépréciations et les provisions

B. Autres réévaluations

Les impacts les plus significatifs sont liés à l'annulation de la surcote-décote (ajustement non réalisé de la juste valeur) liée au reclassement vers les *Prêts et créances* effectué historiquement en application de IAS 39 amendé (EUR 1 823 millions) et à l'annulation de la surcote/décote (ajustement non réalisé de la juste valeur) d'*Actifs financiers disponibles à la vente* vers le portefeuille d'*Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance* (EUR 546 millions) ainsi qu'à l'impact des modifications de classe comptable (EUR 435 millions).

PASSIF	31/12/2017 IAS 39	Changements de classe comptable			Ajustements de valeurs			01/01/2018 IFRS 9
		changement de présentation - ANC ^(A)	autres ^(B)	soldes après reclassement	réévaluation en raison des pertes de crédit attendues ^(C)	autres réévaluations ^(D)	effet sur les impôts différés ^(E)	
en millions d'EUR								
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	14 192		1 025	15 217				15 217
Instruments dérivés de couverture	27 858		(1 037)	26 821				26 821
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	31 760	3 170		34 929				34 929
Dettes envers la clientèle	6 426	354		6 780				6 780
Dettes représentées par un titre	89 654			89 654				89 654
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	41		2	43				43
Passifs d'impôts courants	1			1				1
Passifs d'impôts différés	23			23				23
Comptes de régularisation et passifs divers	3 931	(3 524)		407				407
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	1 894			1 894				1 894
Provisions	222			222	12			234
Dettes subordonnées	160			160				160
TOTAL DES DETTES	176 162	0	(10)	176 151	12			176 163
Capitaux propres	4 272			4 272	(183)	2 805	2	6 897
Capitaux propres, part du groupe	3 918			3 918				6 521
Capital et réserves liées	2 465			2 465				2 465
Réserves consolidées	5 649		(241)	5 408	(182)	(232)	22	5 016
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(3 955)			(3 955)		3 015	(21)	(960)
Résultat de l'exercice	(241)		241	0				
Intérêts minoritaires	354			354	(1)	22	1	376
TOTAL DU PASSIF	180 434	0	(10)	180 424	(171)	2 805	2	183 060

TOTAL DES DETTES

A Changement de présentation - ANC

Certains changements ont été apportés à la présentation du bilan conformément à la recommandation n°2017-02 du 2 juin 2017. Au 31/12/2017, les cash collatéraux étaient repris dans le poste *Comptes de régularisation et passifs divers* (EUR 3 524 millions). Au 01/01/2018, ils sont reclassés dans le poste *Dettes envers les établissements de crédit et assimilés* (EUR 3 170 millions) et dans le poste *Dettes envers la clientèle* (EUR 354 millions).

B Autres

Les dérivés de couverture liés aux actifs non SPPI doivent maintenant être considérés comptablement comme des dérivés de transaction.

C Réévaluation en raison des pertes de crédit attendues

L'analyse des ajustements est présentée au paragraphe Impact sur les dépréciations et les provisions.

CAPITAUX PROPRES

C Réévaluation en raison des pertes de crédit attendues

L'impact est de EUR -183 millions en réserves consolidées et intérêts minoritaires.

D Autres réévaluations

Les modifications de classe comptable ont un impact de EUR -278 millions sur les *Réserves consolidées*, EUR 705 millions sur les *Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres* et EUR 8 millions sur les *Intérêts minoritaires*. En particulier, le classement des instruments de capitaux propres en *Actifs financiers à la juste valeur par résultat* (EUR 149 millions) et en *Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres* (EUR 39 millions) a un

impact de EUR +23 millions sur les *Réserves consolidées* et de EUR -23 millions sur les *Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres*. L'annulation de la surcote-décote liée au reclassement des titres vers les *Prêts et créances* effectué historiquement en application de IAS 39 amendé et d'*Actifs financiers disponibles à la vente* vers le portefeuille d'*Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance* a un impact de EUR 63 millions sur les *Réserves consolidées*, EUR 2 293 millions sur les *Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres* et EUR 14 millions sur les *Intérêts minoritaires*.

E Effet sur les impôts différés

La plupart des entités du groupe sont en situation d'actifs d'impôts différés et ceux-ci ne sont pas reconnus car estimés comme non récupérables, c'est pourquoi l'effet sur les impôts différés est peu significatif.

NOTE II. ANALYSE PAR SEGMENT

Ayant finalisé la cession de l'ensemble des franchises commerciales prévues dans le cadre de son plan de résolution, Dexia et Dexia Crédit Local se consacrent pleinement à la gestion des actifs résiduels tout en veillant à préserver les intérêts des États actionnaires et garants du groupe. En ligne avec le profil du groupe, la performance de Dexia

Crédit Local est appréhendée au niveau consolidé sur la base d'une seule division appelée « Gestion des activités en extinction », sans allocation spécifique de financement et de charges opérationnelles par segment d'activité.

NOTE III. TAUX DE CHANGE

TAUX DE CHANGE						
		Taux de clôture			Taux moyen	
		30/06/2017	31/12/2017	30/06/2018	30/06/2017	30/06/2018
Dollar US	USD	1,1413	1,1998	1,1660	1,0940	1,2069

NOTE IV. JUSTE VALEUR

Certains montants ne s'additionnent pas en raison d'arrondis.

ÉVALUATION ET HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

1. Principes de valorisation

IFRS 13 définit la juste valeur comme étant le prix qui serait reçu pour vendre un actif ou payé pour transférer un passif lors d'une transaction ordonnée entre des intervenants de marché à la date d'évaluation.

Les prix de marché cotés pour des actifs ou passifs identiques sont utilisés pour évaluer les justes valeurs lorsqu'il existe un marché actif. Ces prix de marché sont en effet la meilleure estimation de la juste valeur d'un instrument financier.

Si l'instrument financier n'est pas traité sur un marché actif, des techniques de valorisation sont utilisées. Le choix de la technique de valorisation doit être approprié aux circonstances et le niveau d'évaluation doit refléter ce que serait la juste valeur dans les conditions de marché actuelles. Les techniques de valorisation utilisées par Dexia Crédit Local maximisent l'utilisation de données observables et minimisent l'utilisation de données non observables.

Le modèle de valorisation devrait prendre en compte tous les facteurs que les acteurs du marché prendraient en considération pour valoriser l'instrument. Évaluer la juste valeur d'un instrument financier requiert la prise en compte des conditions de marché existantes au moment de l'évaluation. Dans la mesure où des données observables sont disponibles, elles doivent être incorporées dans le modèle.

Les instruments financiers de Dexia Crédit Local reconnus à la juste valeur au bilan ou pour lesquels une juste valeur est calculée à des fins de présentation en annexe, sont classés selon les niveaux définis par la hiérarchie IFRS des justes valeurs. La définition des niveaux retenue par Dexia Crédit Local est celle que l'on retrouve dans le texte de la norme IFRS 13 :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : techniques de valorisation basées sur des données, autres que les prix cotés inclus dans les données de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement.
- Niveau 3 : techniques de valorisation basées de façon significative sur des données non observables.

Selon la politique de Dexia Crédit Local, les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs sont effectués à la juste valeur à la date de clôture.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'approche appliquée pour l'allocation des niveaux de juste valeur a été affinée pour prendre en compte l'élargissement des observations de marché utilisées pour la valorisation des instruments financiers suite à la mise en place d'IFRS9, en particulier sur les actifs jusqu'alors au coût amorti sous IAS39.

2. Techniques de valorisation

Les principes de valorisation retenus par Dexia Crédit Local pour ses instruments financiers (instruments mesurés à la juste valeur par résultat, actifs financiers mesurés à la juste valeur par capitaux propres (en autres éléments du résultat global) et valorisations pour les annexes) peuvent être résumés comme suit :

2.1. Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur (détenus à des fins de transaction, détenus à des fins autres que de transaction obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat, désignés à la juste valeur par le résultat, évalués à la juste valeur par capitaux propres (en autres éléments du résultat global), dérivés)

Instruments financiers évalués à la juste valeur pour lesquels des cotations de marché fiables sont disponibles

Si le marché est actif, les prix cotés disponibles correspondent à la meilleure évidence de juste valeur et seront donc utilisés pour les valorisations.

Ces prix de marché utilisés dans un marché actif pour des instruments identiques sans ajustement répondent aux conditions requises pour l'inclusion dans le niveau 1 de la hiérarchie de juste valeur telle que

définie dans IFRS 13, contrairement à l'utilisation de prix cotés sur des marchés non actifs ou l'utilisation de spreads cotés.

Instruments financiers à la juste valeur pour lesquels il n'existe pas de prix de marché fiable et pour lesquels les valorisations sont obtenues par des techniques d'évaluation

Dexia Crédit Local utilise pour ses valorisations des approches s'appuyant autant que possible sur des données de marché observables. Ces valorisations s'appuient sur des fournisseurs de données de marché externes indépendants et des approches quantitatives standard. Les départements Financial Market Risk et Product Control établissent un suivi régulier de la qualité des valorisations :

- les valorisations d'instruments dérivés sont confrontées à celles d'un panel de contreparties et analysées lors d'un comité trimestriel ad hoc ;
- les niveaux d'exécution des opérations sont utilisés pour s'assurer de la qualité des approches de valorisation ;
- une revue régulière des approches de valorisation est faite et soumise à la validation du département Validation.

Pour être éligible à la juste valeur de niveau 2, seules des données de marché observables peuvent être utilisées de manière significative. Les données que Dexia Crédit Local intègre dans ses modèles de valorisation sont soit directement observables (prix), soit indirectement observables (spreads) ou bien encore sont le résultat de l'utilisation de prix ou de spreads directement observables sur des instruments similaires. Les justes valeurs d'instruments financiers qui utilisent significativement des données inobservables ou des hypothèses retenues par Dexia Crédit Local doivent être qualifiées en niveau 3 pour les besoins de publication dans les annexes.

La gouvernance en matière de juste valeur est assurée par plusieurs comités en charge des sujets liés à la valorisation. Le comité de direction, qui est le comité de gouvernance du niveau le plus élevé, supervise les principales décisions prises par les comités des niveaux subordonnés (comité des risques de marché et comité de validation). Cette gouvernance assure un cadre de contrôle solide sur les sujets liés à la valorisation ainsi que l'indépendance entre le front office, l'équipe des risques de marché et l'équipe de validation, dans le but de produire des estimations de juste valeur fiables pour la surveillance des risques de l'activité de négociation ainsi que pour une présentation fidèle de la situation financière et de la solvabilité du groupe. Les principes de valorisation généraux de Dexia Crédit Local assurent l'utilisation de prix cotés et observables, lorsqu'ils sont disponibles, ou de modèles de valorisation qui prennent en compte tous les facteurs que les acteurs du marché prendraient en considération. Les modèles sont développés par le front office « Finance-

ments et marchés » ou le département Financial Market Risk et sont validés par le département Validation. Selon leurs disponibilités, les données peuvent provenir de différentes sources telles que les cotations de prix négociables ou cours indicatifs. Elles sont produites par le département Product Control. Un inventaire des produits est régulièrement effectué, avec la revue des principales caractéristiques, la matérialité et le statut du modèle.

Lorsqu'il n'existe pas de marché actif, les titres et les prêts sont valorisés en maximisant l'utilisation de données de marché.

Dexia Crédit Local utilise un modèle de flux de trésorerie actualisés basé sur des spreads de crédit. Le spread de crédit est estimé sur la base des données directement disponibles auprès de contributeurs externes (Bloomberg, Markit,...) ou, lorsqu'aucune donnée n'est disponible pour un instrument, sur la base de la courbe de crédit de l'émetteur ajustée pour tenir compte des caractéristiques spécifiques des titres considérés (maturité...) ou, à défaut, sur la base de spreads disponibles pour des instruments similaires sur le marché (secteur, notation, devise).

S'agissant de la valorisation des dérivés, Dexia Crédit Local ajuste la valeur de marché pour tenir compte des risques de contreparties (Credit Valuation Adjustment (CVA) / Debit Valuation Adjustment (DVA)) et de financements (Funding Valuation Adjustment (FVA)).

La CVA reflète le risque de défaut de la contrepartie et la DVA reflète le risque de crédit propre de Dexia Crédit Local.

Dexia Crédit Local distingue deux marchés pour l'estimation de la CVA/DVA :

- Le marché des dérivés collatéralisés donnant lieu à l'échange quotidien de collatéral pour lesquels la CVA/DVA est calculée sur la base des variations de valeurs anticipées sur la période de marge en risque.
- Le marché des dérivés non collatéralisés pour lesquels il existe un risque sur la juste valeur du dérivé en date d'arrêt ainsi que sur les variations de valeur anticipées sur la durée de vie du dérivé.

Sur la base de projections, les expositions positives anticipées sont utilisées pour le calcul de la CVA alors que les expositions négatives anticipées sont utilisées pour le calcul de la DVA.

Pour l'estimation de la CVA/DVA, les paramètres de probabilité de défaut (PD) utilisés sont déterminés sur la base de données et de conventions de marché. Les paramètres de perte en cas de défaut (LGD) sont basés sur des conventions de marché ou sur des statistiques internes qui prennent en compte des taux de recouvrement spécifiques observés.

Suivant les hypothèses que les participants de marché prendraient en considération pour évaluer la juste valeur, Dexia Crédit Local utilise la courbe des taux au jour le jour (OIS) comme courbe d'actualisation pour tous les dérivés, quelle que soit leur collatéralisation.

La Funding Valuation Adjustment (FVA) prend en compte les coûts de financement associés aux instruments dérivés non collatéralisés. Ces dérivés non collatéralisés n'étant pas assujettis à des appels de marge, la banque bénéficie d'une économie de financement ou en supporte le coût suivant le sens de sa position nette au bilan, correspondant aux valeurs de marché de ces instruments dérivés.

Le niveau de coût de financement utilisé dans la détermination de la FVA reflète le financement de l'exposition des dérivés non collatéralisés à des taux différents de ceux au jour le jour.

Dexia Crédit Local continuera à faire évoluer ses modèles au fil des trimestres en fonction de l'évolution des pratiques de marché.

2.2. Instruments financiers comptabilisés au coût amorti (évaluation pour l'annexe IFRS sur la juste valeur)

Ces instruments sont valorisés selon la même approche que celle décrite ci-dessus pour les instruments reconnus à la juste valeur au bilan.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux suivants comparent la juste valeur et la valeur comptable des instruments financiers non évalués à la juste valeur.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS IAS 39			
	31/12/2017		
	Valeur comptable	Juste valeur	Ajustement de juste valeur non comptabilisé
<i>en millions d'EUR</i>			
Caisse et banques centrales	10 721	10 721	0
Prêts et créances sur établissements de crédit	5 995	5 934	(61)
Prêts et créances sur la clientèle	98 914	91 672	(7 242)
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	1 750	1 928	178
Dettes envers les établissements de crédit	31 760	31 753	(7)
Dettes envers la clientèle	6 426	6 455	29
Dettes représentées par un titre	89 654	90 234	580
Dettes subordonnées	160	161	1

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS IFRS 9			
	30/06/2018		
	Valeur comptable	Juste valeur	Ajustement de juste valeur non comptabilisé
<i>en millions d'EUR</i>			
Caisse, banques centrales	9 881	9 881	0
Titres au coût amorti	48 470	45 190	(3 280)
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	31 986	32 246	260
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	47 908	43 711	(4 197)
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	31 975	31 342	(633)
Dettes envers la clientèle	3 480	3 383	(97)
Dettes représentées par un titre	86 259	86 700	441

ANALYSE DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent une analyse de la juste valeur des actifs et des passifs comptabilisés à la juste valeur à l'origine, en fonction du niveau d'observabilité de la juste valeur (niveau 1 à 3). L'évaluation à la juste valeur est récurrente pour les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur. L'évaluation non-récurrente à la juste valeur est non significative chez Dexia Crédit Local.

JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS (ÉVALUATION RÉCURRENTE) IAS 39				
<i>en millions d'EUR</i>	31/12/2017			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Prêts et titres détenus à des fins de transaction			679	679
Instruments dérivés de transaction		9 030	3 479	12 509
Instruments dérivés de couverture		4 170	814	4 985
Actifs financiers disponibles à la vente - obligations	8 190	12	2 440	10 642
Actifs financiers disponibles à la vente - actions	80	10	98	188
TOTAL	8 271	13 223	7 509	29 003

JUSTE VALEUR DES PASSIFS FINANCIERS (ÉVALUATION RÉCURRENTE) IAS 39				
<i>en millions d'EUR</i>	31/12/2017			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs financiers désignés à la juste valeur		994	416	1 410
Instruments dérivés de transaction		9 283	3 499	12 782
Instruments dérivés de couverture		14 916	12 942	27 858
TOTAL		25 193	16 857	42 050

JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS (ÉVALUATION RÉCURRENTE) IFRS 9

en millions d'EUR	30/06/2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	167	10 705	4 596	15 468
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		7 081	3 954	11 035
<i>Instruments dérivés de transaction</i>		7 081	3 954	11 035
Actifs financiers obligatoirement évalués à la juste valeur par résultat	167	3 624	642	4 432
<i>Prêts et créances</i>		3 414	263	3 678
<i>Titres de créance</i>	82	209	328	620
<i>Instruments de capitaux propres</i>	84		50	135
Instruments dérivés de couverture		3 844	784	4 627
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 814	4 769	196	7 778
<i>Prêts et créances</i>		1 592	128	1 720
<i>Titres de créance</i>	2 807	3 150	62	6 019
<i>Instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par capitaux propres</i>	7	26	6	39
TOTAL	2 980	19 317	5 576	27 873

JUSTE VALEUR DES PASSIFS FINANCIERS (ÉVALUATION RÉCURRENTE) IFRS 9

en millions d'EUR	30/06/2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs financiers à la juste valeur par résultat		8 739	4 645	13 384
<i>Passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat</i>		1 264		1 264
<i>Instruments dérivés de transaction</i>		7 475	4 645	12 120
Instruments dérivés de couverture		13 643	11 577	25 219
TOTAL		22 382	16 222	38 604

TRANSFERTS ENTRE NIVEAU 1 ET NIVEAU 2

Les tableaux ci-dessous présentent les montants des instruments financiers évalués à la juste valeur de façon récurrente, détenus à la fin de la période et dont la méthodologie de valorisation a été transférée entre niveau 1 et niveau 2.

en millions d'EUR	30/06/2017 IAS 39	
	De niveau 1 à niveau 2 ⁽¹⁾	De niveau 2 à niveau 1 ⁽¹⁾
Actifs financiers disponibles à la vente - obligations	229	384
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	229	384
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	0	0

(1) Les mouvements s'expliquent principalement par l'évolution de la liquidité de certains titres souverains non-européens.

Au 30 juin 2018, il n'y a pas eu de transferts entre niveau 1 et niveau 2.

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DU NIVEAU 3

IAS 39										
	30/06/2017									
	Ouverture	Total gains ou pertes en résultat	Total gains ou pertes latents ou différés	Achats	Ventes	Règlements	Transferts en niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Autres variations ⁽¹⁾	Clôture
<i>en millions d'EUR</i>										
Prêts et titres détenus à des fins de transaction	1 365	19				(46)			(59)	1 279
Instruments dérivés de transaction	4 162	(1 080)		680			6	(2)	(115)	3 650
Instruments dérivés de couverture	1 354	(308)	(40)				17	(11)	(9)	1 004
Actifs financiers disponibles à la vente – obligations	2 479	41	62	1	(153)	(187)	61	(413)	(103)	1 788
Actifs financiers disponibles à la vente – actions	115		(1)		(2)	(3)			(3)	106
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	9 475	(1 328)	21	681	(155)	(237)	85	(426)	(290)	7 827
Passifs financiers désignés à la juste valeur	520	13	13						(39)	506
Instruments dérivés de transaction	4 329	(730)		511			1	(2)	(121)	3 988
Instruments dérivés de couverture	15 318	(1 231)		2			11	(174)	(360)	13 566
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	20 166	(1 948)	13	513			12	(175)	(520)	18 060

(1) Les autres variations comprennent notamment les écarts de change pour les sociétés en euros et les écarts de conversion pour les sociétés en devises. A l'actif, ils s'élèvent à EUR - 195 millions reconnus en résultat et à EUR - 95 millions comptabilisés en Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres. Au passif, ceux-ci s'élèvent à EUR - 481 millions reconnus en résultat et à EUR - 39 millions comptabilisés en Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.

Les montants de transfert en niveau 3 ou hors du niveau 3 sont les montants de juste valeur des instruments financiers à la date de clôture. Ils dépendent de la liquidité et de l'observabilité des paramètres de marché.

IFRS 9										
en millions d'EUR	30/06/2018									
	Ouverture	Total gains ou pertes en résultat	Total gains ou pertes latents ou différés	Achats	Ventes	Règlements	Transferts en niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Autres variations ⁽¹⁾	Clôture
Actifs financiers obligatoirement évalués à la juste valeur par le résultat										
- Prêts et créances	375	228				(10)		(329)		263
- Titres de créances	662	(38)				(7)		(291)	2	328
- Instruments de capitaux propres	67	(3)				(14)			1	50
Instruments dérivés de transaction	3 423	301			(61)		257		34	3 954
Instruments dérivés de couverture	850	(81)	(20)				47	(15)	2	784
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres										
- Prêts et créances	137	(2)	1			(8)				128
- Titres de créances	5 699	(3)			(1 169)	(12)		(4 474)	21	62
- Instruments de capitaux propres	6									6
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	11 218	401	(19)		(1 229)	(52)	305	(5 109)	60	5 576
Instruments dérivés de transaction	4 342	29			(91)	(67)	396		36	4 645
Instruments dérivés de couverture	12 099	(1 210)	(30)	579	(151)		171		119	11 577
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	16 441	(1 181)	(30)	579	(242)	(67)	567		155	16 222

(1) Les autres variations comprennent notamment les écarts de change pour les sociétés en euros et les écarts de conversion pour les sociétés en devises. A l'actif, ils s'élèvent à EUR 78 millions reconnus en résultat et à EUR -17 millions comptabilisés en Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres. Au passif, ceux-ci s'élèvent à EUR 155 millions reconnus en résultat.

SENSIBILITÉ À DES HYPOTHÈSES ALTERNATIVES DE L'ÉVALUATION EN NIVEAU 3

Le groupe Dexia Crédit Local mesure la juste valeur des instruments financiers (obligations, CDS et prêts hormis ceux évalués au coût amorti) en utilisant partiellement des paramètres non observables. L'analyse de sensibilité décrite ci-dessous mesure l'impact sur la juste valeur de ces instruments classés en niveau 3 d'hypothèses alternatives concernant les paramètres non observables à la date de clôture.

Obligations et CDS

Sur cette classe d'instruments, les seuls paramètres non observables sont les spreads de crédit (obligataires et CDS) pour lesquels Dexia Crédit Local considère les spreads de crédit disponibles pour la même contrepartie ou, à défaut, pour des contreparties similaires, ou appartenant à des secteurs semblables.

Par conséquent, Dexia Crédit Local a décidé de considérer les hypothèses alternatives sur les spreads de crédit. Comme précisé dans le rapport annuel 2017, fin 2017, Dexia Crédit Local a fait évoluer les techniques de valorisations des Negative Basis Trade (NBT), produits constitués chacun d'une obligation et d'un CDS en valorisant chacun des éléments indépendamment alors qu'ils étaient valorisés en juin 2017 comme un produit unique.

Des tests ont été effectués pour toutes les obligations et tous les CDS classés en niveau 3. Les impacts sont les suivants :

- Pour les obligations valorisées en niveau 3 et classées en portefeuille à la juste valeur par capitaux propres, la sensibilité de la réserve de juste valeur des titres à ces approches alternatives est estimée varier entre EUR -0,48 millions et EUR +0,48 millions en 2018.
- Pour les obligations valorisées en niveau 3 et classées en portefeuille à la juste valeur par résultat, la sensibilité de la juste valeur des titres à ces approches alternatives est estimée varier entre EUR -0,95 millions et EUR +0,95 millions en 2018.
- L'effet des hypothèses alternatives sur les spreads de crédit sur les valeurs des CDS de Dexia Crédit Local a été estimé à des montants avant taxes de EUR 14,06 millions (scénario positif) ou de EUR -14,7 millions (scénario négatif) alors qu'en juin 2017, il avait été estimé à des montants avant taxes de respectivement EUR 18,65 millions ou

EUR -19,43 millions. Il est à noter que certains CDS font partie des NBT.

En juin 2017, l'obligation et le CDS qui se rapportaient aux NBT étaient testés ensemble. L'hypothèse qui avait une incidence sur la juste valeur est celle qui portait sur l'impact d'un dénouement anticipé du NBT. Sur la base du nombre important de dénouements anticipés de NBT réalisés depuis 2009, et considérant l'ensemble des transactions NBT toujours en portefeuille, en juin 2017, l'impact positif (moyenne des coûts des dénouements de 2014) s'élevait à EUR + 4,69 millions alors que l'impact négatif (moyenne des coûts des dénouements de 2011) se chiffrait à EUR – 18,75 millions.

Prêts à la juste valeur

Concernant cette classe d'actifs, nous avons identifié deux paramètres non observables, à savoir les spreads de crédit et un spread additionnel appelé « add-on de structure » pour tenir compte de la complexité du prêt. Les spreads de crédit utilisés pour la valorisation proviennent principalement des marchés primaire et secondaire d'obligations et de prêts. Leur calibration dépend essentiellement du secteur d'activité et du risque pays. Dans le cadre des hypothèses alternatives les règles de calcul suivantes ont été appliquées :

Données non observables	Classes d'actifs	Hypothèses alternatives	Défavorable	Favorable
Add-on de structure	Toutes	Défavorable = Add-on x 2; Favorable = Add-on / 2	80 bp	20 bp
Spreads	Secteur Public Local (SPL)	Défavorable = Spread max; Favorable = Spread min	200 bp	0 bp
	Project Finance (PFI)	Défavorable = spread max par devise et secteur; Favorable = spread min par devise et secteur	A déterminer ⁽¹⁾	

(1) les valeurs varient en fonction du secteur et de la devise, ainsi, à titre d'exemple, pour les PFI-Utilities en EUR, l'hypothèse la plus défavorable considère le spread de crédit à 120 bp et l'hypothèse la plus favorable l'établit à 14 bp.

A noter que le périmètre des prêts à la juste valeur de niveau 3 est composé d'une cinquantaine de positions dont la majeure partie sont des prêts au Secteur Public Local italien.

L'impact de ces hypothèses alternatives est estimé à -27,1 millions EUR pour le scénario le plus défavorable et à +25,4 millions EUR pour le scénario le plus favorable.

NOTE V. DÉPRÉCIATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Certains montants ne s'additionnent pas en raison d'arrondis.

VARIATION DES DÉPRÉCIATIONS DES INSTRUMENTS DE CRÉANCES ET DES PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS ET GARANTIES FINANCIÈRES DONNÉS						
	2018					Au 30 juin
	Au 1 ^{er} janvier	Transferts entre phases	Diminutions dûes à la décomptabilisation	Variations dues à des variations du risque de crédit (net)	Autres ajustements ⁽¹⁾	
<i>en millions d'EUR</i>						
DOTATIONS AUX DÉPRÉCIATIONS POUR ACTIFS FINANCIERS SANS AUGMENTATION DU RISQUE DE CRÉDIT DEPUIS LA COMPTABILISATION INITIALE (PHASE 1)	10			(4)		6
Actifs financiers au coût amorti	7			(3)		4
- Prêts et créances sur la clientèle	2					2
- Titres de créance émis par des établissements de crédit	2			(2)		
- Titres de créance d'autres émetteurs	3					3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3			(1)		1
- Titres de créance	3			(1)		1
DOTATIONS AUX DÉPRÉCIATIONS POUR INSTRUMENTS DE CRÉANCE PRÉSENTANT UNE AUGMENTATION IMPORTANTE DU RISQUE DE CRÉDIT DEPUIS LA COMPTABILISATION INITIALE, MAIS NON DÉPRÉCIÉS (PHASE 2)	496	1	(1)	(20)	3	479
Actifs financiers au coût amorti	489			(17)	3	474
- Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés						
- Prêts et créances sur la clientèle	2					2
- Titres de créance émis par des établissements de crédit	153			(15)		138
- Titres de créance d'autres émetteurs	24			(4)	1	21
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	309			2	2	313
- Prêts et créances sur la clientèle	8	1	(1)	(3)		5
- Titres de créance	3	1	(1)			3
	5			(3)		3
DOTATIONS AUX DÉPRÉCIATIONS POUR INSTRUMENTS DE CRÉANCE DÉPRÉCIÉS (PHASE 3)	231	(1)		(37)	2	195
Actifs financiers au coût amorti	229	(1)		(37)	2	192
- Prêts et créances sur la clientèle	164	(1)		5	2	170
- Titres de créance d'autres émetteurs	64			(42)		22
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1					1
- Prêts et créances sur la clientèle	1					1
Autres actifs divers	1		0			2
DOTATIONS AUX DÉPRÉCIATIONS SUR LES ACTIFS FINANCIERS DÉPRÉCIÉS DÈS LEUR ACQUISITION	13			(6)		7
Actifs financiers au coût amorti	13			(6)		7
- Titres de créance d'autres émetteurs	13			(6)		7
TOTAL DES DOTATIONS AUX DÉPRÉCIATIONS POUR INSTRUMENTS DE CRÉANCE	750	(1)	(1)	(66)	4	687
Dotations aux provisions pour engagements et garanties financières donnés						
- Engagements et garanties financières donnés (phase 2)	7			(2)	(2)	3
- Engagements et garanties financières donnés (phase 3)	6					6
TOTAL DES PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS ET GARANTIES FINANCIÈRES DONNÉS	13			(2)	(2)	9

(1) Les autres ajustements reprennent essentiellement les impacts de variation des taux de change pendant la période.

Au cours du premier semestre 2018, il n'y a pas eu de recouvrements de montants précédemment sortis du bilan portés directement au résultat net ni de montants sortis du bilan directement portés au résultat net.

NOTE VI. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

VENTILATION PAR NATURE				
<i>en millions d'EUR</i>	Société mère (Dexia)		Autres parties liées ⁽¹⁾	
	30/06/2017	30/06/2018	30/06/2017	30/06/2018
Prêts ⁽¹⁾	0	0	0	26
Emprunts	631	635	73	135
Garanties données par le Groupe	0	0	25	105

(1) Le poste comprend les relations avec des sociétés non-consolidées de Dexia Crédit Local et les relations de Dexia Crédit Local avec des filiales directes de sa maison-mère Dexia.

Depuis le 31 décembre 2012, en conséquence de l'augmentation de capital de Dexia SA, maison-mère de Dexia Crédit Local, souscrite par les Etats belge et français, seuls ces deux actionnaires ont une influence significative sur Dexia Crédit Local.

Les transactions du groupe Dexia Crédit Local avec ces actionnaires sont décrites dans le point 4.4. C du rapport annuel 2017 de Dexia Crédit Local.

En application de la norme IAS 24 § 25, le détail des prêts, emprunts ou engagements avec les Etats actionnaires ne fait pas l'objet d'une communication séparée.

Il n'y a également pas eu de transaction significative.

Au 30 juin 2018, comme au 30 juin 2017, il n'y a pas de prêt consenti aux principaux dirigeants.

ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

Je soussigné, Wouter Devriendt, directeur général de Dexia Crédit Local,

atteste, qu'à ma connaissance, les états financiers consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

L'information financière semestrielle présentée dans le présent document a fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, lesquels n'ont pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Fait à La Défense, le 6 septembre 2018

Wouter Devriendt
Directeur général

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER 2018 AU 30 JUIN 2018

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code Monétaire et Financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de Dexia Crédit Local, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note I.1 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés au 30 juin 2018, qui rappelle que ces comptes ont été établis selon les règles applicables en situation de continuité d'exploitation conformément aux critères d'IAS1.
- la note I.2.1 de l'annexe qui expose les effets des changements de présentation et de la première application des normes IFRS 9 « Instruments Financiers » et IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec les clients » sur les comptes semestriels consolidés résumés au 30 juin 2018.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Paris la Défense et à Courbevoie, le 6 septembre 2018

Les Commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

Pascal Colin
Jean-Vincent Coustel

Mazars

Franck Boyer
Claire Gueydan

Dexia Crédit Local
1, passerelle des Reflets
Tour CBX – La Défense 2
92913 La Défense Cedex
Tél. : +33 1 70 37 55 80
www.dexia-creditlocal.fr

Société anonyme au capital de 279 213 332 euros
RCS Nanterre 351 804 042
TVA : FR 49 351 804 042

Le rapport financier S1 2018 de Dexia Crédit Local est une publication
de la Communication.

Ce document est également disponible en anglais.